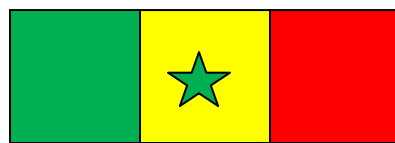


UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DAKAR



**Institut National Supérieur de l'Education
populaire et du Sport (INSEPS)**



**Monographie de fin de cycle
au diplôme de C.A.I.E.P.J.S.**

THEME

**"BALLON D'OR" DE LIVREVILLE
ANALYSES ET PERSPECTIVES**

**Présenté par :
M. JOSEPH ALLAME NDONG**

ANNEE ACADEMIQUE 2012 -

SOMMAIRE

Introduction.....	P.3
TITRE I: CADRE THEORIQUE	P 5
Chapitre 1 : Problématique	P 6
Chapitre II : Revue de la littérature.....	P.7
2-1 Définition des concepts.....	P.7
2-2 Typologie des loisirs.....	P.15
A. Les Loisirs coutumiers.....	P 16
B. Les Loisirs du plein air.....	p 21
2.3 Les Normes sécuritaires.....	P 21
2-4 Recension et synthèse des écrits.....	P 23
Chapitre III : Méthodologie.....	P.36
3-1 Objectifs de la recherche.....	P.36
3-2 Population	P.36
3-3 Indicateurs de la recherche et démarches préliminaires	P.37
3-4 Champ de repères pratiques.....	P. 38
3-5 Instruments de l'enquête.....	P.38
3-6 Limites de l'étude.....	P.39
TITRE II : Cadre pratique	P.42
Chapitre 1 Etat de lieux	P.42
1-1 Présentation de Libreville.....	P.42
1-2 Géographie :.....	P.42
1-3 Administration et démographie.....	P.42
1-4 Présentation physique et structurelle de ballon d'or.....	P.43
1-5 Fonctionnement des activités.....	P.43
1-6 Atouts économiques.....	P.45
Chapitre 2 : Présentation, analyse et interprétations des	
Résultats.....	P.47

2-1 Par rapport aux élèves.....	P.49
2-2 par rapport aux enseignants.....	P.49
2-3 par rapport aux membres administratifs.....	P.50

Chapitre 3 : La Reforme de Ballon d’or..... P.50

3-1 Plan juridico-administratif

3-2 Fonctionnement des activités

3-3 Diversification infrastructurelle

Chapitre 4 : Suggestions et perspectives.....

P.61

4-1 Définition de la démarche..... P.61

4-2 Protection de la population cible P.61

4-3 Le rôle de l’inspecteur de l’Education populaire, de la jeunesse

Et des sports..... 63

CONCLUSION..... 68

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE

DEDICACES

En guise de reconnaissance, cette étude est dédiée à ma famille, à **NZE ODEA Solange Audrey, Elissogho Jean Prospère** dit Dydi D'amour, à **NGUI MBA Charlotte** loin des yeux près du cœur qui a su garder la dynamique de groupe au sein de mes enfants : **BIYOGO Achille, ETOME ALLAME ARLIE STEVINA , MBENGONE ALLAME BYLIE JOVENA, BEZENG B'ALLAME HARRY MARLEY, ODZA ALLAME RICK DAIVY , ALLAME MOUCKETOU MARTI MARVIN** sans oublier **ELZINA**. Et au seigneur, notre Dieu.

que la terre soit légère à ceux qui nous ont malheureusement quittés et surtout à : **ODZA NDONG GABRIEL** mon Père BIEN Aimé, **EKOME ANGO MARGUERITE** ma mère irremplaçable aux grands frères **NDONG OBAME PAUL, BITEGHE BI NDONG GILBERT**, sa femme **N'YANGONE CHRISTINE** à ma tante **AKOMA ANGO** qui ont tous œuvré pour ma mutation statutaire.

REMERCIEMENTS

Pour avoir accepté de diriger notre étude, et ce, en dépit de vos nombreuses sollicitations professionnelles, nous vous prions Monsieur Célestin Marie Tine, de trouver ici l'expression de notre gratitude ;

Au corps administratif et au corps professoral du département des inspecteurs qui ont su nous donner les armes et les secrets de la recherche .

Nous ne terminerons pas sans adresser nos sincères remerciements d'abord à Mademoiselle AWA SYLLA dit mami Touré pour le soutien moral et technique. A Madame Fatou D. Loum Dr. Enseignante/chercheur, chef de département qui n'a cessé de nous prodiguer de sages conseils quant à la qualité du contenu de notre récit.

Enfin à M. SOGNANE Directeur de la Jeunesse, par rapport à son vécu, son analyse stratégique de l'étude et à la personnalité qu'il incarne.

INTRODUCTION

Si la prolifération des infrastructures de loisir dans nos quartiers et villes est une aubaine pour la jeunesse, mais cette opération n'obéit à aucune politique gouvernementale d'urbanisation, de développement et d'intégration sociale appropriée dans notre pays. Cette problématique nous amène à deux soucis scientifiques :

Celui de la définition des faits et celui de l'analyse de ceux-ci ces faits peuvent être perçus de manière intuitive dus à la volonté qui nous habite afin de redéfinir et de reformer les objectifs assignés à « ballon d'or ».

Notre étude aura abouti à la production des données concrètes pouvant servir à une meilleur exploitation des activités et un meilleur dynamisme.

Elle doit aussi permettre aux décideurs du pays en général, et à ceux de « ballon d'or » en particulier de prendre les mesures qui s'imposent en connaissance de cause.

Car, **Raymond Quivy** et **Luc Van Campenhoudt** dans leur manuel en sciences sociales « affirment que la recherche en sciences sociales suit la démarche analogue à celle du chercheur de pétrole ».

Ce n'est pas en forant n'importe où que celui-ci trouvera ce qu'il cherche au contraire, le succès d'un programme de projet de recherche pétrolière dépend de la démarche à suivre. Cette démarche nécessite le concours de nombreuses compétences croissantes. Des géologues détermineront les zones géographiques où la probabilité de trouver du pétrole est la plus appropriée. Des ingénieurs concevront des techniques de forage que les techniciens mettront en œuvre. On ne peut attendre du responsable du projet qu'il maîtrise toutes les techniques requises. Son rôle spécifique sera de concevoir l'ensemble du projet et de coordonner le projet avec un minimum d'efficacité.

C'est à lui qu'incombera la responsabilité de mener à bien le dispositif global du projet. Notre raison suit une démarche logique et scientifique qui a pris écho à celle de la prospection pétrolière. Le responsable de « ballon d'or » doit revoir la conception du projet afin de le diversifier et trouver une réponse positive aux problèmes de loisir qui se posent aux jeunes de Libreville. Notre choix est opportun, occasion favorable à notre curiosité intellectuelle, en effet le problème des infrastructures de loisirs vu sous l'angle de « ballon d'or » est une énigme.

L'occasion nous étant offerte de réfléchir sur un thème en vue d'obtenir le diplôme de C.A.I.E.P.J.S. nous nous sommes proposés de l'étudier afin de combler dans la mesure du possible les objectifs officiels et le vécu par rapport à la gérance quotidienne. Opportunité Scientifique, ensuite parce que après avoir consulté le fichier des rapports et mémoires du département, il apparaît qu'aucun étudiant ou stagiaire jusqu'à présent ne s'est préoccupé de ce milieu attrayant pour la jeunesse. Pour confectionner ce document, nous avons travaillé en nous appuyant sur l'enquête et l'analyse des documents de la bibliothèque de l'INSEPS des revues, périodiques et des travaux de recherche effectués par d'autres étudiants, des entretiens et témoignages. L'élaboration de ce travail n'y est pas allée sans difficultés. Notre thème, à cause de sa spécificité nécessitait des sources particulières. Or la plupart des sources soumises à notre appréciation abordaient les sujets d'une manière générale. Le manque de source a ainsi constitué le principal écueil. Toutefois, ce modeste travail a pu être réalisé grâce au minimum de documents consultés et exploités. La deuxième difficulté provient du fait que c'est l'unique infrastructure de ce genre qui existe au Gabon. Nous sommes débutants dans la recherche. Toute activité humaine menée pour la première fois est difficile.

Le choix de notre thème résulte du souci permanent que nous avons en tant qu'encadreur des jeunes, de pouvoir aider cette jeunesse à s'approprier de son développement et de son épanouissement, afin de faire asseoir son statut au sein du tissu social.

Ce choix a été également influencé par cette assertion de Descartes : « l'Homme doit être le Maître et le Possesseur de la nature ».

Quant à la structure organisationnelle de notre étude, son plan s'articule autour de quatre volets :

- ❖ Le volet théorique qui regroupe la problématique, la méthodologie et la revue littéraire.
- ❖ Le volet pratique et analytique qui représente l'état de lieux de la structure dans son environnement sous forme de carte postale.
- ❖ Le volet réforme qui répond aux aspirations profondes de la population cible.
- ❖ Enfin le volet suggestions et perspectives qui, en tant que futur Inspecteur de l'Education populaire, de la jeunesse et des sports pourra nous permettre de trouver des solutions à bon escient.

TITRE I : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE

La psychosociologie nous apprend que : « l'être humain vient au monde complètement démuné et pour se développer il a besoin d'être pris en charge par les siens. Ainsi commence l'éducation qui est au fondement de toute société et dont la finalité est à la fois de favoriser la construction de la personne, c'est-à-dire la personnalisation perçue comme un mouvement de réalisation de soi par soi et son insertion dans le groupe social par intégration des éléments socioculturel propres au groupe, c'est-à-dire la socialisation »

L'implantation des infrastructures de loisir qui devrait être l'un des maillons phares de cette socialisation obéit - elle aux critères culturels, démographiques, économiques, fonciers et environnementaux de notre milieu ? et à quels fins ? Quelle est la caste de la société qui devrait s'en approprier ?

Répondre à ces interrogations suscite un travail de recherche très poussé et très professionnel orienté vers des solutions scientifiques justifiées car l'observation étant la voie royale d'une science ceci en tenant compte de nos valeurs et des mutations sociétales actuelles .

Cette assertion devient un parcours incontournable dans le processus de développement et d'épanouissement de nos jeunes. Ce jeune a besoin d'améliorer son statut social de par sa qualité de vie. une vie de qualité pour le jeune est une vie qui lui permet de se développer, de faire asseoir sa longévité et son avenir. Ce jeune dont il est question, pour beaucoup participer à la société c'est d'abord consommer : avoir tel ou tel vêtement tel objet, tel signe de reconnaissance, donne le sentiment de faire partie d'un ensemble et d'y exprimer son identité.

La capacité à consommer détermine la place.les jeunes ont bien conscience de vivre dans un monde où l'argent est roi. Le monde triomphant du capitalisme, après la chute des idéologies. Pourtant

cette course à l'argent modifie, voire pervertit souvent les relations sociales. Peut-on laisser la consommation s'immiscer partout dans la culture, la santé dans la politique, dans les relations de proximité ... ?

De nouvelles tendances semblent se dessiner avec l'apparition de nouveaux modes d'échanges (les services d'échanges locaux par exemple) ; de plus en plus, le don revient sur la scène publique, tel qu'en témoigne la publication de nombreux ouvrages (A. Caillé, M. GODEBOUT entre autres). Et si la solidarité redevenait réelle, l'échange avec l'autre primordial ?

« ballon d'or » d'Angondgé qui est une infrastructure socio éducative, culturelle ainsi que sportive peut traduire en actes ces inquiétudes compte tenu de son corpus de connaissances par rapport à l'environnement et la nouvelle philosophie prônée par ses dirigeants. Celle-ci, basée sur la réforme des structures d'accueil.

S'il existe une politique de loisir au Gabon et particulièrement à Libreville, où il y a une forte poussée démographique : nous préconisons une réforme des textes par rapport au contexte actuel. Car, il faut en tenir compte du plan cadastral de Libreville, de l'accessibilité à la structure, des activités pratiquées au sein de cette structure. Si celles-ci sont adaptées et conformes à la légalité. Si les tranches d'âge des catégories de jeunes correspondent aux normes exigées au sein des activités. L'encadrement exigé à "Ballon d'or" devrait obéir aux exigences internationales.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

2-1 DEFINITION DES CONCEPTS

Après avoir posé les jalons de notre problématique, nous allons nous intéresser à la définition des principaux concepts qui vont nous permettre d'élucider notre étude. Il s'agit des concepts :

- Jeune
- Loisir (conception historique et moderne)
- Animation socio-éducative et culturelle
- Association (ses différents principes)

A) Le jeune

Le Jeune : nous disons que la notion de jeune recouvre une réalité selon les sociétés. Chaque pays a sa conception de cette notion et sa définition varie d'une discipline à une autre et d'un auteur à un autre. Les individus qui sont dans la classe d'âge appelée jeune sont classés dans le temps et l'espace en fonction de l'objectif de la société.

- selon le dictionnaire pratique Quillet (1975), il dit que « le jeune est celui dont l'âge est compris entre 15 et 25 ans »
- DIAZ MAGANGA pense que « être jeune, c'est être encore en instance d'insertion sociale, en situation précaire d'équilibre et d'attente entre l'apprentissage de rôle et de fonction qui se terminent par la prise en charge des responsabilités ».
- Au Gabon, l'expression jeune désigne tout individu des deux sexes dont l'âge varie entre 15 et 35 ans.

Pour Sigmund Freud et Emmanuel Kant, « le jeune est un adulte débutant qu'on doit conduire ».

- Emile MANBOUNDOU, dans « les jeunes face à la vie de groupe et ses problèmes » (1993 page 39). précise qu'il existe des jeunes physiologiques, des jeunes de caractère ou d'agissement, des jeunes d'esprit et ceux qui sont liés à l'éducation tirée de leur milieu immédiat et ceux qui sont à la recherche des repères. nous pensons

que le jeune est celui –là qui n'a pas les qualités de la maturité c'est l'inexpérimenté, le candide, le naïf.

B) Le Loisir

selon le dictionnaire « petit Larousse illustre 1986 » le loisir est le temps dont une personne dispose en dehors de ses occupations ordinaires. nous disons que le loisir est le temps libre qu'un individu peut choisir pour pratiquer une activité qui colle à sa peau afin de se faire plaisir.

Selon la source « Internet »

Les loisirs, activités dites de « temps libre » qui se définissent par opposition au temps passé au travail. les loisirs sont en général associés à des notions telles que le plaisir ou le divertissement. la définition des loisirs est fonction de l'époque dans laquelle ils s'inscrivent, mais en règle générale ils ont été toujours le reflet des sociétés et de leurs inégalités . Les différentes catégories sociales peuvent plus ou moins facilement se dégager des certitudes du travail et ont un accès plus ou moins aisé aux loisirs en fonction.

La notion de loisir a considérablement évolué au cours des siècles. On peut distinguer deux époques dont la limite, historiquement imprécise, se situe au tournant des révolutions industrielles du XXe siècle. Dans la première période, les loisirs sont d'une manière générale des pratiques collectives éminemment sociales. leur finalité essentielle est le renforcement des biens sociaux ils s'inscrivent dans la vie sociale et la ponctuent régulièrement de manifestations, de fêtes, dont les buts peuvent être politiques, économiques ou religieuses ex: la construction d'une maison de jeune à NTOUM dans le cadre d'un chantier de jeune.

a) Conception historique

La volonté d'accroître la cohésion sociale se traduit par des fêtes représentant une rupture avec le temps rythmé par le travail quotidien il en allait ainsi souvent des fêtes tribales traditionnelles, les fêtes ancestrales de la **TOKA** sur l'île de **Tanna (VANUATU)** célébraient ainsi la fin des combats entre tribus, le temps de la paix, des échanges commerciaux des récoltes et de l'abondance, elles permettaient aux guerriers de retrouver leurs femmes, dans une atmosphère de danses, de dévouement de passion, et de rites dédiées à la nature. durant ces moments particuliers de célébration les hommes vivaient pleinement leur spiritualité religieuse. La finalité de ces loisirs était multiple mais toujours en rapport avec la vie sociale. ainsi en était-il des rêves de paix et de vénération des dieux qui constituaient les premiers jeux olympiques de la Grèce antique. les tragédies grecques avaient pour leur part un sens sociale puisqu'elles étaient représentatives de la société de ses passions et de ses rythmes et avaient ainsi un rôle purificateur (catharsis) tout autant que de moralisation pour les spectateurs. Les jeux de la société antique s'organisaient quant à eux autour de l'image de l'empereur et de sa glorification durant le moyen âge, de nombreuses fêtes communales étaient l'occasion de rendre hommage aux corps de métiers de célébrer les récoltes ou les vendanges, tandis que les gestes ou les premières représentations théâtrales avaient un rôle religieux ou éducatif. Depuis l'antiquité, les loisirs se pratiquaient collectivement et faisaient partie intégrante de la vie des villages, des villes et des cités.

b) Conception moderne des loisirs

C'est la révolution industrielle qui modifia profondément la notion de loisir en la dissociant des politiques collectives. la transformation rapide de liens de solidarité traditionnels et des modes de production ont augmenté les inégalités sociales et l'amélioration de l'homme dans le travail, suscitant des besoins nouveaux sur le plan des loisirs. Dès le XXe siècle, les loisirs figurèrent parmi les revendications sociales ils représentent un besoin d'affranchissement de la servitude du travail et un instrument de réalisation de soi. En vertu de ce changement

radical de la conception de loisirs, ceux-ci apparurent comme un moyen d'épanouissement individuel. Ex : avec la création en France des parcs d'attraction.

L'institutionnalisation des loisirs est intervenue en France dans les années 1930. En 1936 sous le front populaire dirigé par **LEON BLUM**, fut créé un ministère des loisirs et des lois concernant les premiers congés payés furent votés. ces dispositions ont favorisé les aspirations individuelles ou à un mieux être sociale à l'éducation, au sport ou bien aux biens culturels. Par l'institutionnalisation des loisirs, l'Etat s'est fait le défenseur de la dignité humaine en tant que valeur sociale. Peu à peu, les loisirs, sont devenus synonymes de vacances de libération des contraintes professionnelles voire rupture totale avec le monde du travail. dans les sociétés modernes , un glissement s'opéra progressivement au point que les sociologues et les économistes envisagent l'avènement d'une société de loisirs (**J. Fourastié, Joffre DUMAZEDIER**) au début de l'ère de la consommation de masse ,les loisirs sont devenus des biens de consommation courante et parfois même une finalité en soi un pur divertissement sans réel épanouissement social. il constitue aujourd'hui un domaine économique à part entière comme en témoigne l'existence de l'industrie des loisirs : la télévision, objet de loisirs par excellence reflète parfaitement cette tendance actuelle. ainsi les chaînes dites commerciales qui proposent des distractions au grand public, financent leurs programmes avec les recettes publicitaires. mais les chaînes dites éducatrices remplissent une fonction politique assumant un cahier de charges défini par les autorités culturelles. en règle générale les loisirs ont perdu le caractère collectif qui les caractérisait auparavant, reflétant par là l'évolution de la société contemporaine. Les loisirs se définissent davantage par rapport au travail représentant une rupture avec celui-ci alors que par le passé ils pouvaient en être la célébration à l'image du 1^e mai ou des congés.

C. Animation

selon **J.P. IMHOF**, sociologue rapporteur du premier congrès national sur l'animation (1996) : « on désigne par animation toute action dans un

groupe, une collectivité ou un milieu, visant à développer la communication et à structurer la vie sociale, en recourant à des méthodes semi directives : c'est une méthode d'intégration et de participation ». selon nous, l'animation est un processus pédagogique qu'on applique sur un groupe pour le rendement par rapport à ses aspirations et aux objectifs fixés au préalable. d'après **Henri THERRY** 1970, « l'animation implique trois processus conjoints, un processus de dévoilement : créer les conditions pour que ou tout individu se révèle à lui même, un processus de mise en relation des groupes d'hommes entre eux ou avec des œuvres et des créateurs, ou avec les centres de décisions soit par la concertation soit par le conflit, un processus de créativité par l'interrogation des individus et des groupes avec leur environnement, expression initiative et responsabilité ».

D. L'animation socio-éducative et culturelle

« l'animation socio-éducative vise à faire naître et développer des activités éducatives et culturelles qui tendent à une éducation continue (civique, économique, artistique et sportive)facilitant un développement global ». pour **Raymond Labourie** 1972 « ce sont les actions gérées par des personnes qui ressemblent et qui déterminent elles- mêmes le contenu de cette action en fonction d'objectifs sociaux et culturels et par des activités éducatives lors du temps de travail » d'après **Jean Pierre Muret** : « une action culturelle est un ensemble des activités de création, de diffusion et d'animation s'inscrivant dans une conception plus large plus global de la culture par rapport à celle plus largement admise de sommes d'œuvres et de connaissances ».

E. Association

selon le **petit Larousse** illustré 1986 « une association est un groupement de personnes réunies dans un intérêt commun différent de la poursuite de bénéfices » sur le plan technique, l'association est une convention elle est une mise en connaissance d'activités. cette mise en commun découle ou est fondée sur un accord librement consenti

entre personnes l'association a un caractère communautaire . elle se forme à partir d'un accord de volonté de personnes qui décident d'unir leurs efforts dans un but déterminé. Les buts varient d'un type d'association à un autre.c'est ce but qui donne le non à l'association. Cet acte est qualifié par le législateur de contrat entre les personnes physiques ou normales. l'association en tant que contrat entre individus se caractérise par son caractère permanent elle comporte une vie propre à elle . elle est marquée par sa continuité elle est formée pour une certaine durée fixée pour les fondateurs eux-mêmes . C'est le caractère permanent d'une association qui la différencie d'une réunion.

F. Principe de la liberté ou le droit de l'association

selon le principe, dans un état démocratique ou dans un état de droit, les associations de personnes se créent librement sous déclaration préalable.

En effet, pour ce principe , ni l'autorité administrative, ni l'autorité politique ou municipale ne peuvent prendre aucune mesure pour restreindre la liberté d'association. Ce qui veut dire simplement que l'autorisation préalable de ces activités n'est pas nécessaire pour la création d'une association.

ce principe découle de la loi relative à la déclaration universelle des droits de l'homme, laquelle déclaration indique à son **article 20** que toute personne a droit à la liberté de réunions et d'associations pacifiques que nul ne peut être obligé de faire partie d'une association . en résumé , nous disons que pour la constitution d'une association dans un état de droit , il faut l'accord ou le consentement d'au moins deux personnes .

ce principe est admis ou reconnu au plan institutionnel et aux états qui ont ratifié un certain nombre de conventions internationales.

G. Le principe de la capacité à contacter

selon ce principe, tout citoyen d'un état de droit peut contacter c'est-à-dire s'engager par contrat ou adhère à une association pourvu que ce dernier ne soit pas déclaré incapable par la loi de son pays . Ex: le mineur pour avoir été condamné.

Il en est de même pour une personne normale. Une association peut adhérer à une fédération ou une union d'associations. La jeune mariée peut aussi s'associer librement, il en est de même pour les fonctionnaires. Par contre les mineurs sont déclarés incapables. Toutefois avec une autorisation écrite de leurs parents, ils peuvent être membres d'une association. Quant aux agents de force de l'ordre, ils peuvent ne pas avoir la capacité de contacter.

H. Le principe de consentement

selon ce principe, toute personne est libre d'adhérer à une association , le consentement ne doit en aucun cas extorquer par la violence ni par des manœuvres frauduleuses, ni d'une façon ou d'une autre , le futur adhérent ne peut se faire représenter par un tiers personne dûment mandatée. S'il y a principe de consentement de l'adhérent il y a en retour le consentement de l'association.

I. La dissolution

Il existe deux types de dissolutions :

- la dissolution volontaire et la dissolution forcée

La dissolution volontaire peut intervenir dans deux cas de figures

a) La dissolution volontaire

La dissolution volontaire peut intervenir dans deux cas de figures :

- 1- lorsque la vie ou la durée d'une association est limitée dans le temps et par les statuts, l'association se dissout automatiquement à la date indiquée par les statuts s'il n'y a pas de modification au préalable .
- 2- le deuxième cas de figures concerne des associations à durée indéterminée ou illimitée. dans ce cas ce sont les associés qui, au

cours d'une assemblée générale extraordinaire décident volontairement de dissoudre l'association pour diverses raisons très souvent, la dissolution intervient en cas de crise en cas de discorde profonde entre les associés. cette dissolution se fait conformément au statut et règlement intérieur de l'association.

Dans le premier cas comme dans le deuxième, les associations doivent établir un procès verbal de l'assemblée relative à la dissolution.

cette information doit être portée à la connaissance de la sous préfecture si l'association avait été déclarée. pour la création d'une association, nous avons indiqué qu'il faut la volonté d'au moins deux personnes.

pour la dissolution, il faut également la volonté d'eux-mêmes toutes fois, malgré le bon vouloir associés de continuer avec leur association ils peuvent être contraints, forcés de mettre fin à la vie de leur association. On parle dans ce cas de la dissolution forcée qui peut intervenir dans deux cas de figures.

b) la dissolution administrative

Cette dissolution administrative peut intervenir soit à la création de l'association, du moins à la déclaration ou alors après la déclaration et à tout moment de la vie de l'association. Elle intervient dans les conditions précises dont voici les principales :

- lorsque l'association se fixe comme but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national.
- lorsque l'association est constituée des groupes de combats et milices
- lorsque l'association provoque ou organise des manifestations armés dans la rue.
- lorsque l'association provoque la haine, la discrimination, la violence en vers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ethnique, religieuse sociale ou autres.
- lorsque l'association porte atteinte avec les lois de la république et aux bonnes mœurs.

Cette dissolution se prend par décret rendu par le président de la république en conseil des ministres. si les membres de l'association dissoute trouvent cette mesure arbitraire, ils ont le droit de saisir la justice nationale .

c) la dissolution judiciaire

la justice peut prononcer la dissolution d'une association suite à une plainte de l'état, d'un associé ou toute autre personne.

2-2 Typologie de loisirs

A) définition :

Lorsqu'on distingue les éléments d'un ensemble en fonction d'un critère unique, on parle de classification. Ainsi les individus d'une population se distinguent par leur revenu ou leur niveau scolaire. On peut donc les répartir en classes de revenu ou en classes correspondant à des niveaux scolaires différents (**par exemple enseignement primaire seulement , enseignement secondaire incomplet, enseignement)** dans certains cas , les classes ainsi définies sont hiérarchisées : revenu et niveau scolaire correspondant à des classes ordonnées dans d'autres cas, si par exemple on répartit les individus selon le sexe ou l'origine géographique, les classes ne sont pas hiérarchisées, on parle plutôt de typologie que de classification. Mais il importe de voir que les typologies ne sont qu'une forme particulière de classification.

Cette classification dans le cadre de notre étude nous permettra de clarifier les besoins, de situer leur apport au détriment de l'activité menée et de cerner leur diversité ludique, culturelle, sociale et leur impact dans le développement physique ,moral et intellectuel du jeune du 21^e siècle.

Le loisir étant un puissant véhicule social. il demeure un des trop rares facteurs de sociabilité et bien de brassage social dans lequel les attributs socioprofessionnels, confessionnels, politiques et ethniques propres à chaque individu restent au vestiaire au moins le temps de l'exercice

d'une activité de loisir ou sportive. Cette mise en parenthèses identitaires est consentie au profit supérieur de la performance, du plaisir, de l'épanouissement et de la réussite individuelle ou collective selon l'activité pratiquée. C'est cet état d'esprit qu'il convient de cultiver dans le cadre de la pratique avec pour ambition de le faire perdurer dans les a

a) loisirs coutumiers

Ce sont des loisirs que nous rencontrons au quotidiens dans le milieu éducatif et des équipements de loisirs dont l'objectif général est de faire découvrir aux jeunes l'importance de se recréer par les loisirs pour l'épanouissement harmonieux de l'homme.

Au terme des séances, les jeunes devraient être capable de :

- définir le loisir
- identifier les types de loisirs
- dégager les avantages et les inconvénients des loisirs
- prendre une résolution

Le loisir est le temps dont quelqu'un dispose en dehors de ses occupations ordinaires. ce temps de liberté peut donc être consacré à des activités aussi diverses que possibles . Les activités varient selon l'individu, le groupe social ou le lieu où l'on se trouve. Les activités consacrées au temps libre varient selon l'âge, le sexe le milieu et la culture de l'individu.

➤ Les loisirs en milieu jeune :

- l'imitation « idole » (Michael JACKSON)
- les jeux de cache-cache (colin maillant)
- les jeux d'endurance physique (lutte, boxe...)
- les jeux de l'esprit (devinette, scrabble...)
- les jeux électroniques (tirs...)

➤ **Le sport :**

- athlétisme
- jeux de groupe

➤ **La musique et la danse :**

➤ **L'auto-visuel**

- la télévision
- le cinéma
- le dessin animé
- les cybercafés et l'internet

➤ **La lecture : les livres et bandes dessinés**

- les journaux et revues spécialisés
- les romans policiers et de fiction
- les romans de réductions
- les romans d'amour
- la pornographie

➤ **Les sorties et détente :**

- la plage
- les dancings et discothèques
- les tours de thé
- les fêtes et cérémonies

➤ **Les excursions et colonies de vacances :**

➤ **Les loisirs spécifiques aux jeunes filles**

➤ **La toilette**

➤ **L'entraînement aux travaux ménagers**

➤ **Les loisirs en milieu adulte**

- le repos

- la lecture -l'audio-visuel

- la télévision
- la musique
- les films
- l'internet

- le sport (accident physique)

- le bricolage (accidents des suites d'inexpérience)

- les jeux

- individuels (jeu hasard)
- golf, tennis, lutte, mots croisés...
- collectifs (belote, scrabble...
- le tourisme
- les fêtes et cérémonies

- **les loisirs spécifiques aux hommes**

- les grandes places (belote et palabre, thé et repos collectif)

- la chasse

- la pêche

- les casino et bars

- **Les loisirs spécifiques aux femmes**

- **La toilette**

- a) les salons de coiffure

- le shopping

- le maquillage

- l'habillement (la mode)

- **Les tours :**

- occasion d'échange surtout
- rencontres féminines autour d'un thème précis
- les loisirs de plein air

B. Avantages et inconvénients des loisirs

Avantage des loisirs

- le repos : récupération physique et mentales pour une meilleure performance.
- le tourisme, les sorties, les colonies de vacances, dancing, plages, casinos.
- Découverte, épanouissement mental, esprit de groupe et détente
- communion et partage dans le respect et dignité
- l'audio-visuel (télévision, cyber, internet).
- information, formation, de l'individu
- moyen de rassemblement, de partage, d'éducation
- développe la civilisation et l'universel.
- la lecture :
 - informe, forme, éduque
 - développe l'expression, le style, la, communion avec l'autre
- la lecture :
 - rend plus sain
- protège entre les maladies
- les jeux et sports :
 - maintient ou améliore notre santé
 - Accroît nos potentialités physiques et mentales.
 - renforce nos technicités, notre esprit de groupe, notre endurance, notre compétitivité, notre dextérité, notre agilité, le sens, de l'observation.
- 7- les fêtes, cérémonies et tours.
 - retrouvaille, compassion, sympathie

- solidarité, partage

➤ **Les inconvénients des loisirs**

1- le repos : risque de débauche

2- Tourisme sorties, colonies de vacances, dancing, plage, bars : risque de débauche, de perversion, de comportement immoraux donc d'avilissement : alcoolisme, drogue, risque d'accident (noyade, mort, disparition).

3- l'audio –visuel : risque d'acculturation des suites d'un message mal perçu

- attractif captivant et possessif au risque d'oubli de l'essentiel

4- grand places

- tours, plage, bars
- commérage
- rencontres malsaines
- débauche

5- fêtes et cérémonies :

- gaspillage

6- lecture

- malsaine= source de perversion
- excessive= myopie

7- le bricolage :

- cause d'accident

C) Loisirs de plein air

- aire camping

- aire de delta-plane

- aire d'escalade

- aire de parapente

- base plein air

- centre d'équitation

- centre de glisse
- piste cyclable
- pourvoirie
- sentier de randonnée pédestre
- sentier de traîneau à chien
- sentier de véhicule tout terrain
- site de pêche blanche
- autres registres de la vie collective.

2.3 Les normes sécuritaires

Comme tous les établissements publics, les bâtiments accueillant des jeunes devront être conformes aux règlements de sécurité et comprendront le matériel de première urgence pour combattre un début d'incendie. ces dispositions réglementaires sont regroupés dans les textes relatifs aux établissements existants et dans le nouveau règlement de sécurité, applicable aux établissements neufs ou aux travaux de remplacement d'installations, aménagements et agrandissements des établissements existants (**arrêté du 23 avril 1980 et arrêté au 04 juin 1982**)

- système d'alerte : la liaison avec les sapeurs pompiers doit être réalisée par un téléphone urbain.
- par des extincteurs portatifs à l'eau pulvérisée, de 6 litres minimum, judicieusement répartis, avec un minimum d'un appareil pour 200 m².

De telle sorte que la distance maximale à parcourir pour atteindre un extincteur ne dépasse pas 15 mètres par des extinctions appropriés aux risques particuliers. il doit être tenu à jour un registre de sécurité sur lequel sont reportés les renseignements indispensables à la bonne marche du sécurité, et notamment, les diverses consignes établies en cas d'incendie. Ces mêmes consignes seront en outre affichées en plusieurs endroits.

- Etablissement équipés d'un éclairage de sécurité
- Exercices d'évacuation : des exercices pratiques concernant la conduite à tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu.
- visites des commissions de sécurité : la périodicité des visites dépend du type d'établissement et de sa catégorie.

pour des établissements de type R. Auquel sont rattachés les centres de vacances, en principe tous les trois ans. mais cette fréquence peut être modifiée par arrêté du maire ou du préfet, après avis de la commission de sécurité. tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer (**code civil , article 1382**).

On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde cette responsabilité est fondée sur la notion de faute c'est-à-dire une erreur de comportement face à des circonstances externes. La faute est le fait de ne pas se conduire comme se serait conduite une personne avisée, prudente et diligente placée dans les mêmes circonstances. cette faute peut résulter d'une action ou à l'inverse du fait de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour éviter la réalisation d'un dommage ou son aggravation pour que la responsabilité des personnes physiques ou morales puisse être engagée, il convient de démontrer, à leur encontre, l'existence d'une faute et établir un lien de causalité entre la faute et le dommage.

Réf : Guide usuel des centres de vacances et des loisirs : sécurité des locaux, dispositions générales, p 79

2.4 PRESENTATION ET SYNTHÈSE DES ECRITS

a) Présentation

Le premier ouvrage cité regroupe, sous forme de fiches synthétiques, toutes les années utiles à connaître : conditions d'hébergement et différents types de séjours, sécurité (bâtiments et déplacements) et assurance (responsabilité), encadrement des activités à caractère

sportifs, formation du personnel (différents brevets et qualification), législation du travail applicable au personnel des centres de vacances et de loisirs, hygiène alimentaire. au regard de textes officiels nombreux et complexes, sa présentation claire et simple rend ce » guide usuel » d'une consultation particulièrement facile.

ROGER SONCARRIEU œuvre dans le secteur associatif depuis plus de 40 ans : il connaît bien le secteur des loisirs, et plus particulièrement le secteur socio-éducatif et culturel. Aujourd'hui, retraité, il reste chargé du secteur « réglementation » dans un organisme de formation habilité par le Ministère français de la jeunesse et des sports et intervient encore dans les séquences de formation. Auteur de quelques ouvrages, il collabore aussi régulièrement à plusieurs publications.

Du même auteur :

- l'Accueil des enfants et des adolescents en centre de loisir sans hébergement (dossiers d'experts/ la lettre du cadre territorial)
- modes de garde, activités et loisirs des enfants et des jeunes (éditions jurys service).

Ce chapitre se divise en deux points : présentation des écrits et la synthèse de la revue littéraire.

« Managements des organisations » traduit de l'américain par Michèle TRUHAN – 8 auteurs : DON DELLIEGEL : professeur à la TEXAS A et M University - JOHN W. SLOCUM : professeur à la Southern Methodist University- Richard W. Wood MAN : professeur à TEXAS A et M University Edition.

Ce manuel a pour objectif de former le manager et l'étudiant en gestion à la compréhension des aspects humains du management avec ce qu'ils impliquent pour la décision et l'action. le rapport avec notre étude se situe au niveau de la gestion des ressources humaines de « Ballon d'or ». Jeunesse et éducation en Afrique noire du camerounais hilaire SIKOUNMO Edition l'harmattan 1995. l'un des domaines les moins élucidés concernant l'éducation en Afrique noire, c'est l'opinion

qu'en ont les premiers concernés : les jeunes que pensent-ils de leur formation, de leur encadrement tant parental que scolaire? Le duo « Jeunesse/Education » signifie-t-il un rapport conflictuel, un dressage incontournable pour une socialisation « réussie »? Ou Plutôt constitue-t-il une collaboration féconde et dynamique entre apprenants et enseignants, ente jeunes et adultes ? Des possibilités sont-elles ouvertes pour que l'éducation contribue favorablement au modelage de futurs citoyens responsables et concernés par le sort national commun ? A partir des réponses d'élèves et étudiants camerounais, l'auteur éclaire les grands maux psychologiques et sociopolitiques qui assaillent l'école africaine. il souligne la grande misère et la marginalisation d'une jeunesse sacrifiée par un système éducatif aliénant et inopérant. puisant dans sa riche expérience de professeur, il définit les étapes indispensables que l'Afrique doit franchir si elle veut se réapproprier sa jeunesse et du coup retrouver une dynamique de vie. il faut tout de même rappeler que Hilaire SIKOUNMO est enseignant du secondaire au Cameroun. ses idées critiques ne lui ont pas favorisé une « belle carrière », mais il s'y tient plus que jamais. Autre ouvrage au même auteur : L'école du sous-développement

- gros plan sur l'enseignement secondaire en Afrique (1992) le lien avec notre étude se situe au niveau du statut, de la qualité de vie et de formation de notre population cible : à savoir les jeunes.

b) Synthèse des écrits

Au terme de l'exploitation et de l'analyse des ouvrages consultés, nous remarquons que les différents auteurs ont abordé les travaux de leurs études avec méthode. Et chacun a emprunté sa demande selon ses objectifs.

De « jeunesse et éducation en Afrique noire » qui décrit les difficultés des jeunes à avoir un statut social, leur qualité de vie à travers un milieu formel : « l'école », les grands maux psychologiques et sociopolitiques qui embrigadent cette école Africaine. Au

« Management des organisations » qui est un guide fondamental dans la gestion des ressources humaines et de l'entreprise en passant par le guide manuel des centres de vacances et de loisirs qui est un abrégé de réglementation destiné aux organisateurs de ces différentes structures. Quant aux « théories du loisir », nous posons la question de savoir si ce concept est possible. A cela Marie Françoise LAFANT après avoir étudié les points de vue de sociologue de l'est et ceux de l'occident caractérisés par la problématique marxiste de l'étude de loisir . Dix propositions naitront de cette analyse méthodique :

- 1- le temps libre se distingue des autres sphères de l'existence individuelle, en particulier du temps de travail. la distinction ainsi faite tend à se muer en véritable coupure.
- 2- le temps libre est appréhendé comme une totalité abstraite, réunissant dans un même ensemble, ou sous un même concept, des activités dissociés dans la vie sociale et individuelle, comme elles relevaient d'un même principe d'explication : activité de fin de journée, du week-end, de congés de fin d'années, du troisième âge etc.. (jardinage, bricolage, tourisme, exposition aux medias etc.)
- 3- l'accroissement de la productivité engendre une croissance du temps libre (sur une proposition s'articule, à l'économie, la sociologie du loisir)
- 4- la sphère du temps libre (coupée du reste par une fiction opératoire) évolue d'une manière« relativement autonome » par rapport au système de production et au système social.
- 5- supposée dédiées des contraintes matérielles et sociales, les activités du temps libre (dites encore « loisir »).
- 6- devant cet ensemble d'activités (relativement indépendantes au reste) l'individu se détermine librement en fonction de ses besoins personnels.
- 7- la sphère objective, abstraite du temps libre ainsi déterminé par l'individu acquiert une valeur subjective (l'intérêt qu'il lui attribue).
- 8- à l'intérieur de cette sphère du temps libre, les activités et les valeurs sont supposées liées entre elles par le seul jeu des choix individuel.
- 9- ces choix s'ordonnent dans l'ordre facultatif , sur le model d'une liberté de pure contingence (liberté d'indifférence)d'où l'on peut admettre, en définitive, que le loisir est un système de valeurs de choix permutable. Ainsi posée les uns à la suite des autres, ces propositions

apparaissent comme corrélativement dépendantes. les résultats de nombreuses recherches en éducation nous donnent accès à des outils d'interventions qui peuvent grandement améliorer les conditions d'exercices de notre profession d'encadreur, tout en favorisant, l'intégration des apprentissages chez les jeunes. dans ses recherches, le neurologue américain **Paul MACLEAN** a montré que le cerveau humain est subdivisé en trois structures distinctes, mais complémentaires : le cerveau reptilien, le cerveau limbique et la matière grise, le cortical.

Le cerveau reptilien est le cerveau qui est en relation avec les besoins fondamentaux (sécurité, survie, il gère les gestes automatiquement, c'est un cerveau social). Le cerveau limbique est le centre physiologique de notre vie émotionnelle, selon un registre de plaisir ou déplaisir, il détecte et sélectionne les informations qui vont monter au cerveau supérieur, le cortical, sous l'influence d'aspects positifs ou négatifs, il peut stimuler ou bloquer le système supérieur. Le cerveau limbique est un cerveau affectif.

- Le cerveau supérieur ou cortex est le cerveau de la cognition traduit sur le plan pédagogique, le fonctionnement de ces trois instances cérébrales entraîne chez l'apprenant des besoins particuliers mais complémentaires.

Ainsi le cerveau reptilien suscitera chez l'élève qui fait face à la situation d'apprentissage, le besoin de se valider c'est-à-dire de comparer (sa réponse) avec autrui. Pour sa part, le système limbique exige que l'élève se sente en confiance, aussi bien à sa capacité d'exécuter une tâche donnée qu'avec ceux qui l'entourent en salle de classe. la compréhension qu'on exige de nos élèves au niveau cortical ne peut se produire si l'on ne tient pas compte de leurs besoins socio-rationnels qui proviennent des cerveaux reptilien et limbique. Les sciences de la cognition confirment donc ce que bien des médiateurs naturels avaient découvert intuitivement. Apprendre est d'abord et avant tout un phénomène socio-rationnel et quel'enseignement requiert la gestion des aspects sociaux et affectifs pour accéder à la compréhension qui permettra aux jeunes de cerner tout de suite l'intérêt préconisé par son encadreur dans le cadre de la réforme de « ballon d'or ».

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE

3.1 OBJECTIF DE L'ETUDE

La méthodologie est « un ensemble d'idées directrices qui orientent une investigation scientifique » (Herman, 1983) elle se fonde sur les éléments :

Les objectifs généraux de notre recherche visent à :

- recenser les préoccupations des populations cibles en matière de pratique des activités de loisir.
- de diversifier les activités pratiquées au sein de « ballon d'or »
- da susciter des stratégies en vue de la création d'autres structures identiques dans d'autres zones populaires de Libreville .
- Identifier les maux qui minent la pratique saine des loisirs à Angondjé
- Proposer des solutions aux problèmes identifiés à bon escient.

3.2 Population

Pour nous , le choix de la population « cible » est la clé de voute de notre étude car son identification nous permettra de mieux appréhender le thème,le distinguer par rapport à la donne mondiale de globalisation.

La jeunesse fait partie des préoccupations mondiales car elle perd ses pédales en s'immiscant dans des stratégies culturelles économiques de subsistance qui n'obéissent à aucune valeur africaine d'antan. Cette problématique nous amène ainsi à composer notre échantillon autour de cette jeunesse en perdition avancée de ses valeurs. « ballon d'or » étant une structure de loisir très appréciée par la jeunesse Librevilloise, nous avons pensé que notre étude pouvait prendre ses repères à travers cette entité très fréquentée et ludique. c'est ainsi que cet échantillon est composé de 108 personnes réparties en trois entités à savoirs : le personnel administratif du lycée Diba-Diba, les enseignants, les enseignés et une seconde S du Lycée d'Angondjé.

Au niveau des fonctionnaires , l'âge varie entre 58 ans et 29 ans par contre chez les élèves, en 5^e A : nous avons 10 garçons et 15 filles . L'âge varie entre 12 et 18 ans

- En 3^e B, l'effectif est composé de 09 garçons pour 16 filles ce qui correspond aux âges suivants : 13-20 ans et 15-19 ans
- En seconde « S » nous avons 15 garçons pour 10 filles soit 25 élèves et l'âge varie entre 14-16 ans pour les garçons et 13-16 ans pour les filles. Pour mieux vous présenter et vous faire comprendre notre démarche pédagogique, nous avons choisi une technique bien connue et ses accessoires.

3.3 INDICATEUR DE LA RECHERCHE ET DEMARCHES PRELIMINAIRES

En nous référant à la synthèse de la revue littéraire, par rapport à notre question de recherche : comment adapter notre réforme par rapport aux besoins des jeunes et en tenant compte des aspects juridiques sociologiques, touristiques et environnementaux. Nous avons choisis les indicateurs ci-après :

- l'historique de « ballon d'or », la situation géographique et démographique à son environnement. ce volet nous amène à connaître la naissance de notre infrastructure sa spécificité et ses perspectives expansionnistes due à sa capacité d'accueil et face aux mutations à venir.
- les activités socio-éducatives, culturelles et sportives : ce sont des activités qui doivent en principe donner vie à l'infrastructure par rapport à l'engouement et aux objectifs suscités auprès des jeunes. c'est un volet primordial de notre étude.
- **l'aspect juridique** : vu le décret N°255/PR/MJSLVA du 03 Janvier 2005 portant attributions et organisations du Ministère de la Jeunesse des Sports et des loisirs , chargé de la vie associatives paru dans le journal officiel de la république Gabonaise. il en ressort dans son article 2 que le Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, chargé de la vie associative. Ace titre, il est notamment chargé : en matière de loisir :
 - de proposer toute mesure de nature à favoriser le développement des activités de loisirs,
 - d'apporter toute assistance aux groupements reconnus d'utilité publique,

- de favoriser les activités de loisirs en harmonie avec l'espace naturel et le patrimoine culturel,
- de mettre en œuvre des actions d'animation directe auprès de la jeunesse non organisée.
- **l'Aspect sociologique** : les jeunes sont plus en déclin que leurs aînés à l'exode rural ou la migration vers d'autres zones urbaines. Cette migration des jeunes a un impact très important. Elle crée des tensions sur l'emploi, mais ne se traduit pas nécessairement par une amélioration des conditions de vie elle modifie la composition démographique et la répartition des compétences. A Libreville, on observe que 70% de jeunes y résident alors que 30% restent dans les autres régions rurales. Il serait nécessaire d'envisager une approche intégrée et cohérente corrélant étroitement des politiques ajustées aux besoins de jeunes urbains à des politiques appropriées pour les jeunes ruraux. Ce type d'approches est indispensable. Si le gouvernement Gabonais veut atténuer les impacts préjudiciables d'une migration rapide tout en préparant le terrain pour offrir aux jeunes des milieux ruraux une mobilité plus rémunératrice ou encore une « migration choisie ».

L'énergie, les compétences et les aspirations des jeunes ont des atouts précieux, qu'aucun pays ne peut s'offrir la levée de gaspiller. Aider les jeunes à réaliser tout leur potentiel en leur ouvrant l'accès à l'emploi, aux loisirs est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et à une paix pérenne. Compte tenu des immenses difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes à la recherche d'un travail, l'emploi des jeunes prend une place de plus en plus importante. Dans les programmes de développement, après avoir été largement négligé dans les stratégies nationales de développement dans le passé. l'emploi des jeunes est un problème que connaissent tous les pays d'Afrique, quelque soit leur stade de développement économique, mais le contexte socio-économique influe grandement sur la nature et l'ampleur de ce problème. Lorsqu'ils étudient les mesures à prendre pour aider les jeunes gens à entrer sur le marché du travail et obtenir un emploi, nos gouvernants sont handicapés par le manque d'information sur les options disponibles et sur les expériences et les échecs passés.

- **l'Aspect touristique et environnemental :**

L'arrivée de nouveaux opérateurs étrangers à Libreville indique que la situation évolue dans ce secteur, grâce à la volonté de l'état, à la bienveillance des opérateurs financiers locaux et aussi grâce à l'attractivité de la destination Gabon. Le pays veut s'appuyer en profitant sur ses 13 parcs nationaux et son littoral inestimable et développer une niche de voyages « écotourisme » haut de gamme un tourisme qui soutient et valorise le territoire et les communautés locales. dans un monde de mobilité croissante des activités, des populations et des capitaux en fonction des opportunités, les territoires locaux ou régionaux sont mis en concurrence directe, et sont en quête des moyens de renforcer leur attractivité. on assiste à une rivalité croissante entre les quartiers, les villes et les entreprises nationales avoir le monopôle des infrastructures sportives ou de loisirs constitue un symbole de la réussite de ces entités, tout comme l'étaient des ouvrages d'art et réalisations urbanistiques par le passé. les dimensions sociales et environnementales pourtant fondamentales dans le développement durable, n'étant que peu présentes, ce cadre constitue une référence utile pouvant servir de base à de futures projets. quelque soient les causes de cette situation, il serait profitable que les décideurs publics faisant le choix de mener une politique d'intégration, d'insertion des jeunes se situant dans le cadre d'un processus politique intégrant :

- la définition du problème public à résoudre
- la détermination d'un plan d'action
- une évaluation compte tenu des objectifs initialement identifiés. les infrastructures de loisirs sans doute sont potentiellement des vecteurs de développement économique, culturel et de bien-être social, pourtant pendant très longtemps et encore souvent aujourd'hui, les décideurs ont considéré qu'il suffisait d'obtenir l'attribution d'autorisation de construire un centre de loisir pour que, de manière automatique, des retombés importantes soient prodiguées sur la jeunesse. on commence à réaliser qu'il n'en est rien, et que tout de la capacité des promoteurs à prendre les mesures d'accompagnement du projet de nature à

maximiser les effets pédagogiques, économiques, urbanistiques et monopolistiques pour ce qui concerne « ballon d'or » si tel n'est pas le cas, l'infrastructure risque de laisser un héritage fort limité. Les retombées profitent essentiellement au promoteur qui engage des dépenses pour la réalisation du projet. Et les jeunes qui sont au centre de la problématique n'enregistrent que des résultats partiellement escomptés. Les bénéficiaires enregistrés s'estompent très rapidement. Il s'agit donc :

- de s'acheminer vers une démarche cohérente que doivent entreprendre les décideurs. A cet effet, de véritables stratégies de développement de loisir territorial doivent être élaborées et mises en place : les finalités poursuivies doivent être clairement identifiées et les mesures politiques décidées permettant de les atteindre, doivent être d'une plus grande efficacité. On peut chercher ainsi à optimiser les bénéfices que la communauté en retire, en menant des actions et initiant des programmes de valorisation des activités de loisir sur le plan territorial.

Réf : « Mbolo » Revue du Ministère Gabonais du Tourisme n°135 page 48

DEMARCHES PRELIMINAIRES

Comme le succès ou l'échec d'une étude dépend en bonne partie du choix du sujet. c'est pourquoi, il importe de faire un choix éclairé pour ce faire quatre éléments doivent être pris en compte le degré d'intérêt à l'égard du sujet à traiter.

- l'étendue du traitement antérieur du sujet à traiter.
- la disponibilité de l'information y afférent
- la disponibilité des instruments de travail pour l'analyse
- les limites d'élaboration des critères de choix

Nous avons constaté que les éléments qui entrent en jeu dans le choix d'un sujet de monographie sont nombreux, impossible d'en faire un inventaire exhaustif, beaucoup d'auteurs de méthodologie de recherche en sciences sociales et humaines se penchent plus sur les précautions à prendre pour éviter les obstacles et les difficultés voire

les échecs. D'après le contenu de cours du sociologue Gabonais **MVE ENGONGA DANIEL**.

A cet effet , on peut s'en tenir aux quatre règles indicatives ci-après observer les normes et les ressources de l'institution dans laquelle s'élabore la monographie. Nous le savons, le plus souvent, la monographie ou le travail de recherche est une exigence d'une institution de formation. Dans ces conditions celle-ci édicte les normes et élabore des règlements... (Qu'en est-il de la situation spécifique de l'I.N.S.E.P de Dakar) ?

A travers notre choix du sujet de monographie on peut s'appuyer sur quatre règles élémentaires qui constituent aussi la base sur laquelle sera construit le test de praticabilité d'un sujet de recherche . Ces quatre règles sont :

- le sujet doit intéresser l'auteur en tenant compte des goûts des lecteurs de celui-ci.
- les sources doivent être accessibles c'est-à-dire à notre portée.
- les sources doivent être traitables.
- Etre disposé des ressources culturelles et intellectuelles permettant un traitement de matériaux indispensables à l'étude.

« les théories de loisir » de **Marie Françoise LANFANT** le projet initial de l'auteur était de rassembler dans un recueil les principales thèses que les sociologues, travaillant dans les contextes sociaux et politiques différents , ont formulé sur le loisir.

Ce dessin devrait bientôt s'avérer très complexe et nous conduire au seuil des questions théoriques fondamentales concernant le statut de la sociologie du loisir.

L'auteur nous retrace la pensée gréco-latine qui s'oppose à celle judéo-chrétienne ce qui veut dire concrètement que les deux problématiques n'évoluent pas indépendamment l'une de l'autre, au contraire il existe de nombreux rapports, des discussions fréquentes et qu'il y ait en plus des enquêtes internationales regroupant des chercheurs des deux bords.

Il est donc aujourd'hui possible d'analyser leurs différences et leurs convergences. Ces deux approches, distinctes à l'origine, si non opposées, qui mettent en jeu des conceptualisations différentes, tentent aujourd'hui de fusionner. Il faut interroger sur les raisons et les conséquences de ce rapprochement. mais le lecteur doit être prévenu, elle ne débouche pas sur une conclusion , cet ouvrage laisse apparaître des lacunes. Toutes les pages sont hérissées de questions. L'auteur à conscience de n'avoir pas réussi à les relier définitivement ce qui lui aurait peut – être permis d'ouvrir franchement une direction de recherche. Il a préféré associer le lecteur à ses propres incertitudes et lui abandonner ses imprécisions .

- « le Guide Manuel des centres de vacances et de loisirs » de ROGER SONCARRIEU 4^e Edition 2002

Cet abrégé de réglementation est destiné, principalement, aux organisateurs de centre de vacances , et de loisirs , aux directeurs de séjours, aux personnels travaillant dans le domaine de l'animation, aux présidents et responsables associatifs.

Nous devons être à mesure de maîtriser la méthodologie que nous détenons. le projet de recherche est un document écrit qui au lieu de présenter les résultats de recherche, annonce plutôt la procédure à suivre pour effectuer la recherche. c'est ainsi que nous avons recensé généralement sept parties correspondant à chacune des grandes étapes du processus de recherche.

- a) formulation du problème
- b) énonciation des hypothèses
- c) construction du cadre opératoire
- d) choix de la stratégie générale de vérification
- e) choix de la ou des techniques de collecte d'information
- f) choix de la ou des techniques d'analyses des données
- g) présentation de la démarche concrète de vérification des hypothèses.

3.4 Instruments de l'enquête

Nous avons utilisé comme instrument de la collecte des données pour mener à bon port notre enquête

A- Description de l'instrument

Deux types de questionnaires ont été conçus et administrés à deux classes sociales pour cette étude à savoir : les administratifs et les élèves de deux établissements secondaires du nord de la capitale gabonaise que sont le lycée public d'Angondjé et le lycée **Diba-Diba**, deux entités secondaires appartenant à l'état. ce questionnaire comportait deux composants: les questions ouvertes au nombre de 08 et les questions fermées au nombre de 24 cette technique d'enquête qui se présente sous la forme d'une série de questions ouvertes ou fermées. notre choix est motivé par le fait qu'il permet aux sujets de répondre librement sans influence du chercheur et cela dans un bref délai bien circonscrit **Ex** : de questions fermés ?

- Quelles activités pratiquez –vous à « Ballon d'or » ?
- Combien faudra –t-il de temps pour faire ce travail ?

Ex : de questions ouvertes :

- D'après vous, quel est le pourcentage des pratiquants de "Songo" à « Ballon » ?
- Elles fixent la réflexion sur un déterminé à l'avance, mais elles permettent de vérifier et de tester une ou plusieurs hypothèses. ce classement repose sur la forme des questions mais il peut également être intéressant de différencier celle-ci selon la façon dont on va impliquer l'individu.

B- Avantages et inconvénients de l'instrument

Dans cette enquête, le vocabulaire utilisé a été simple et concret.une question qui pose un problème de compréhension est toujours une mauvaise question. Il faudra donc respecter les règles suivantes :

- traiter un seul problème par question, ne pas y inclure deux idées, leurs interrogations telles : « Etes-vous pour le blocage des prix et la diminution du chômage ?

- utiliser une formulation neutre qui ne suggère pas une réponse particulière et n'influence pas l'enquêté vers un type de réponse « l'euthanasie nous paraît-elle constituer un crime contre l'humanité » ?
- choisir des questions qui ne soient pas trop restrictives dans la formulation du problème, qui ne se situent pas dans un contexte trop spécifique ne correspondant pas au cadre de référence de l'enquête « pour lutter contre l'insécurité au complexe « ballon d'or », la direction doit-elle se montrer plus sévère ? »
- formuler des questions courtes, les questions trop longues sont rarement mémorisées de façon correcte. l'individu réagit à une partie de la question et oublie le reste. Au-delà d'une vingtaine de mots, il n'y a plus de perception globale de la phrase.
- rendre claire et compréhensible pour tout le sens d'une même question en la contrant sur une réalité concrète et observable si on demande « Lisez-vous beaucoup ? » ou êtes-vous bien informé ? Les termes « beaucoup » et « bien informé » sont relatifs et s'interprètent différemment selon le sens que chacun veut bien leur accorder. il est donc souhaitable d'utiliser d'autres formulations telles que : « que lisez-vous ? » ou « comment êtes-vous informé ? » qui susciteront des réponses plus directement appréciables. Enfin, les questions d'affectivité, ou jugement moraux, de valeurs de connotations diverses qui tendent à en modifier le sens. Ainsi « lisez-vous des revues pornographiques et vous arrive-t-il de feuilleter des revues érotiques ? » ne recueilleront pas la même charge libidineuse.

C- Validation et administration du questionnaire

La validation de notre questionnaire s'est fait sous la supervision de la direction provinciale de la jeunesse et des sports de l'estuaire une direction placée sous la responsabilité de **M.EYA OWONO JEAN STANISLAS**, inspecteur jeunesse et sports diplômé de l'INSEPS de DAKAR.

M. JEAN ISSEMBE : chef de service des sports

Mme IMPEMBOUSSOU CATHERINE : chef de service de jeunesse.

Agent simples : **M.MINTOGO FERDINAND**: conseiller sportif

M. MANGU BOUKA: conseiller sportif

M. MANFOUNBI MBOUMBA : conseiller sportif

M. ABESSOLO ETIENNE THIERRY : conseiller de jeunesse

M.OBIANG LAURENT : conseiller sportif

Mme BIBANE DOLIZIA : instructeur de la jeunesse

Cette séance de travail s'est tenue le 15 octobre 2012 dans la salle de réunion de cette structure. par contre le personnel administratif, le corps enseignant et les élèves ont pris la température du questionnaire le 26 octobre 2012 après que nous ayons pris soin de lire, d'expliquer le contenu et d'affirmer les attentes de notre étude.

2.5 CHAMP DE REPERE PRATIQUE

C'est un espace que nous avons réservé à la présentation de la situation des loisirs à Libreville d'une manière générale . cet espace nous permet d'avoir des repères pratiques afin de mieux valoriser notre problématique qui est la reforme de « ballon d'or » en intégrant les activités qui collent aux besoins des jeunes en tenant compte des aspects juridiques, sociologiques , socio-éducatifs et sportifs, touristiques et environnementaux. d'abord, nous constatons que la grande majorité de nos organismes de loisirs ont été créés grâce à l'initiative des citoyens qui ont voulu répondre à leurs besoins personnels à ceux de leur milieu. cette prise de conscience et cet effort des citoyens en vue de trouver une solution à leurs problèmes sont un signe de vitalité dont nous devons nous réjouir. il faut se demander cependant, si cet effort donne des résultats et s'il est suffisamment conscient et lucide. l'initiative, l'action sont excellentes en soi, mais si elles ne sont pas réfléchies, si elles ne font pas suite à un plan bien mûri, elles peuvent conduire à des résultats désastreux, à

l'anarchie, même si le secteur privé joue un rôle essentiel et indispensable notons cependant qu'il a tendance à vouloir faire cavalier seul et à craindre d'une façon maladroite, l'intervention des pouvoirs publics. Le secteur privé doit demeurer libre et autonome mais il faut bien constater que, une compétition souvent excessive, surtout une absence de planification qui l'empêche de répondre adéquatement à tous les besoins d'une société en matière de loisirs. Il est nécessaire que le secteur privé joue pleinement son rôle, mais il faut qu'il accepte également une planification indicative de la part des gouvernants. Nous constatons, d'une part que le gouvernement, au risque de s'embourber, ne peut appliquer, de façon intelligente, une politique de loisirs sans tenir compte de l'expérience et des ressources du secteur privé et, d'autre part, que le secteur privé ne peut espérer régler le problème seul, qu'il doit dialoguer et collaborer avec le secteur public pour le bien commun de la société.

Le secteur public ne s'est pas suffisamment engagé jusqu'ici, sauf quelques rares exceptions. C'est lui, pourtant, qui a la responsabilité d'assurer à la population les services essentiels de loisir, de coordonner et planifier en vue du bien commun. Cela ne signifie pas qu'ils doivent tant faire et rejeter les initiatives privées.

Il doit au contraire, les encourager en suscitant d'autres aux besoins. Il doit s'assurer, au nom de la population de l'intégralité et du bon rendement des services privés. Les loisirs ont un rôle trop important dans la vie des jeunes pour en confier l'organisation au premier venu, même s'il est animé de meilleurs du monde. « chaque société démocratique qui souhaite la libre participation des citoyens à son devenir ne saurait être indifférente à la culture vécue de ses citoyens qui commande cette libre participation. Elle doit favoriser l'orientation sociale et culturelle des activités de loisirs, tout en permettant à chacun son libre épanouissement, dans le divertissement réel ou imaginaire. Comme pour l'élévation du niveau de vie. une planification non impérative mais indicative non pas totalitaire, mais pluraliste, s'impose pour susciter des loisirs à la fois satisfaisants pour la société et l'individu »

Nous croyons qu'actuellement les expériences sont assez concluantes et qu'il est nécessaire de réglementer et de définir l'action de ces différents secteurs.

La grande majorité de nos institutions de loisirs étant bénévoles, on n'a pas senti le besoin de préparer des spécialistes car personne ne les aurait engagés, du moins par les gouvernants, qui définissent ces deux secteurs clés de notre vie en société. Le secteur privé repose, soit sur l'action bénévole, soit sur un financement provenant de contributions volontaires d'une partie de la population. Et lorsqu'il est organisé, répond à une politique définie par des personnes qui, dans l'exercice de ces responsabilités, n'agissent pas comme fonctionnaires gouvernementaux.

Négativement, l'initiative privée, c'est tout ce qui n'est pas gouvernemental, ni dans l'inspiration de sa politique, ni dans son mode de financement principal. On peut donc dire que les institutions du secteur privé sont dues à des citoyens qui ont voulu répondre à un besoin non satisfait par l'état, la famille ou l'individu, par opposition, le secteur public est dû à l'initiative et la politique gouvernementales, il est financé par les taxes, par les fonds publics et est administré par des fonctionnaires rémunérés. Il existe, évidemment, un large secteur intermédiaire entre le secteur public et le secteur privé. Certaines institutions, en effet sont de nature privée mais financées largement par l'état, c'est le cas du Gymnase de la FOPI à Libreville.

TEMOIGNAGE : on peut dire qu'un témoignage admis se doit de remplir au moins trois conditions :

- il doit être énoncé par une personne autorisée, une personne qui fait implicitement autorité c'est le cas de Christian ABOGO gestionnaire permanent de « ballon d'or » qui fait jusqu'à présent l'objet de notre étude.

Je vous laisse donc recouvrir la teneur de ses propos :

« tout dépend des priorités mises en place par le P.D.G de La structure on essaie de faire comme dans toute organisation privée. on attend

les résultats à venir par rapport aux réformes qui pointent à l'horizon autrement dit les installations méritent une expansion si non on est débordé par la forte demande de la clientèle »

La deuxième condition pour qu'on témoigne soit entendu concerne le destinataire. celui-ci ne doit pas être dans une attitude d'hostilité déclarée, de position partisane, mais au minimum dans une posture de « neutralité bienveillante ».

Ex : L'emplacement de la structure : qui est dans un espace marécageux parsemé de mangroves. Ceci demande d'énormes moyens financiers pour l'extension de l'infrastructure et de son rayonnement environnemental. La dénonciation de ces préoccupations ne doit pas offusquer le promoteur **MPOUHO Hart Laurent**. « Le témoignage est une forme très répandue de ce que Kant appelle le jugement assertorique qui vise à rendre compte d'une situation, d'état de fait etc.... en énonçant qu'elle a bien eu lieu, qu'elle est réelle, effective, qu'elle a existé ou existe encore, qu'il ne s'agit pas d'une invention, d'une fiction, d'un mirage, d'une chimère ».

Ex : Dans le contenu de programmation des activités : aucune activité traditionnelle locale n'est prise en compte. Cela renforce l'état d'acculturation de notre jeunesse.

3.6 LIMITES DE L'ETUDE

Elles viennent du fait que nous avons d'autres stages à effectuer l'un après l'autre durant la même période : le stage d'imprégnation professionnel et le stage dans une administration centrale.

Le second cycle du lycée n'a pas été consulté par défaut d'une rentrée progressive. Mais devant la ferme volonté du proviseur, notre tâche pour ce qui concerne la collecte des données sous forme d'un questionnaire s'est déroulée dans un esprit convivial. Malgré le fait qu'au départ dans leur entièreté, il était prévu de cibler deux établissements secondaires de la zone où est implantée « ballon d'or ».

Les deux établissements en question se trouvent : les lycées d'Angondjé et de Diba-Diba. La rentrée des classes à deux vitesses nous a empêchée de consulter un nombre très représentatif de l'effectif des enseignants, des enseignants et du corps administratif d'Angondjé.

D'autres difficultés sont dues au fait que : aucun chercheur n'a traité jusqu'à présent ce sujet, dont aucune source spécifique d'information pouvant servir de support. Les seuls supports visités et consultés ont été des documents généraux traitants les loisirs au niveau de la région de Libreville et surtout du cadre structurel, physique qu'est « ballon d'or » autre handicap sérieux pour la réalisation de notre enquête : les difficultés de transport auxquelles sont confrontés au quotidien des Librevillois pour se déplacer. Car le lieu de stage, se trouvant à quinze kilomètres de notre lieu d'étude : il fallait se lever à temps et de bon pieds pour y parvenir.

TITRE II : CADRE PRATIQUE

CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX

1-1 Présentation de Libreville

Capitale politique et administrative du Gabon, Libreville est le chef lieu de la province de l'estuaire. Difficilement, sa population est de 578. 186 habitants (2005) : c'est la ville la plus peuplée du Gabon. Le nombre de Librevillois dépasse peut être cette statistique au regard d'une immigration non maîtrisée. La population totale du Gabon est estimée à 1.534.300 habitants en 2010.

1-2 Géographie

Libreville est situé sur l'estuaire du Gabon, sur la côte nord-ouest du pays. par ailleurs, c'est la forme de caban marin que représente la capitale gabonaise et sa proche région, qui donna l'idée aux explorateurs portugais qui la découvrirent en 1472 de la nommer GABAÔ. par extension, plus tard c'est le pays tant entier qui prendra l'appellation Gabon, de ce qui n'était alors que le GABAO portugais. l'embouchure du delta du fleuve Komo qui se jette dans le golfe de Guinée, baigne

sa périphérie sud, tandis qu'au nord, la forêt et la mangrove règnent sur un vaste espace quasi inhabité qui s'étend jusqu'au parc national de l'Akanda.

1-3 Administration et démographie

Libreville est une commune autonome divisée en six arrondissements ayant à leurs têtes des maires d'arrondissements qui dépendent de l'autorité du maire central. C'est le chef lieu de la province de l'estuaire ayant comme principale autorité un gouverneur. La capitale Gabonaise regroupe plus du tiers des habitants du pays. Sa croissance démographique est rapide et son développement assez anarchique, les infrastructures urbaines ne suivant pas le rythme des constructions nouvelles. Libreville est une cité cosmopolite où se côtoient toutes les ethnies du Gabon, des immigrés d'Afrique Centrale et de l'Ouest (Nigériens, sénégalais et Béninois notamment) des européens, des libanais, des marocains et de plus en plus une population asiatique d'origine chinoise. Les habitants les plus défavorisés habitent dans les bidonvilles comme sous le nom de Matitio ou encore « Mapanes ».

1-4 Présentation Physique et organisation structurelle de Ballon d'or

a- Présentation Physique

Situé au quartier chic de Libreville (la sablière) entre l'aéroport international **Léon MBA** et la cité de l'armée de l'air. On y trouve également la résidence privée de l'actuel chef de l'état, des représentations diplomatiques avec résidence de certaines grandes puissances économiques à l'image des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon. C'est une infrastructure pluridisciplinaire qui est située dans une zone faite de mangroves avec un climat très humide.

b-Organisation Structurelle

La structure possède à sa tête un P.D.G en la personne de **M.MPOUHO HARB LAURENT**. Gestionnaire et coordinateur des activités : **Christian ABOGO**. Chaque Activité possède un encadreur qui est responsable du club. Quelque soit la spécificité de l'Activité, l'organisation est identique.

On y trouve cinq techniciens de maintenance plus deux agents de sécurité qui font le turn-over.

1-5 Fonctionnement des activités

C'est une infrastructure pluridisciplinaire de loisir dont l'architecture et le contenu du programme d'activités ressemble à un palais des sports. Sauf qu'il n'existe pas de piste d'athlétisme. Elle a été créée en janvier 2009. Au sein de la population jeune, nous avons des établissements secondaires qui ont signés des contrats avec « **Ballon d'Or** ».

Tels que : Le lycée National **Léon MBA**

Le lycée **P. Indjendjet Gondjout**

Le lycée **Paul Emame Eyeghe**

Le lycée **J Jean Hilaire Aubame**

Au niveau des organisations et Associations sportives

- l'U.G.B – CITY-BANK
- SIAT GABON - P.M.U.G
- AIRTEL Gabon - O.N.O
- MOOV -AZUR
- B.G.F.I - S.E.E.G.

On remarque une participation ni figure, ni raison des missions diplomatiques accréditées à Libreville. Il est à signaler que certains clubs de première division professionnelle de football sollicitent de temps à autre les installations de « ballon d'or » à l'image :

- U.S.B
- F.C.SAPIN
- BONGOVILLE

La tarification se situe à 30 000 F CFA l'heure. Une séance coûte 5000 F CFA et selon la programmation, chaque association ne peut qu'avoir dix séances par mois soit 50 000 F CFA mensuelle, 150 000 F CFA trimestrielle et 600 000 F CFA annuelle. L'école de football dont l'âge

varie de 4 à 14 ans débute ses séances d'entraînement à partir de 15 heures jusqu'à 17 heures. Le régime est l'externat. Pour le touriste qui arrive la première fois à « ballon d'or », ce lieu présente un paysage de prédilection pour les jeunes enquête de loisirs saines. En effet, « ballon d'or » présente un panel d'activités très diversifiés. Tenant compte des différentes catégories d'âge c'est-à-dire de l'enfance jusqu'à l'âge représentant le 3^e âge. Ce sont surtout des activités socio-éducatives et sportives qu'on y trouve. Les handicapés ne sont pas du tout oubliés, ils ont le choix surtout au niveau des activités socio-éducatives et les sports collectifs. le loisir étant avant tout synonyme de divertissement qui tend au bonheur, au bien-être, à la libération de l'homme. le bonheur pourrait venir pour notre population du 3^e âge à la pratique d'activités choisies telles la pêche, la chasse et la randonnée pédestre qui doivent enrichir ce centre de haut niveau dont l'investissement cadre avec l'environnement macro-économique. Certes, l'amélioration du climat ne vise pas expressément à répondre aux besoins des jeunes. Mais elle peut avoir un impact considérable sur la venue des opérateurs économiques, ouvrant ainsi d'autres pistes d'investissement. Le touriste a toutefois le choix de plusieurs activités touristiques de loisirs :

- aire de SKI nautique
 - Plage publique
 - Piscine Extérieure-
 - salle de musculation
 - salle de Ping-pong
 - bar
 - restaurant
 - salle de gymnastique artistique
- Et bientôt le **SONA JACOUSI** une activité sportive d'origine Asiatique

1-6 Atouts économiques

La croissance au niveau de « **ballon d'or** » va forcément amener la création d'emplois et l'expansion de la structure. Ce qui donnera une

certaine impulsion aux acteurs du marché du travail y compris les jeunes. la stabilité des institutions politiques gabonaises et la sécurité participent à la création d'un climat d'investissement plus propice en s'attaquant aux coûts injustifiés, aux risques et obstacles qui brident la concurrence .la création de « **ballon d'or** » relève le défi de sous – emploi des jeunes à Libreville, de l'esprit d'entreprise et de la prise en charge des jeunes . pour réduire le sous - emploi, une solution alternative consiste à encourager l'esprit d'entreprise, une force agissante pour la génération d'idées d'affaires, la mobilisation de ressources humaines financières et physiques, ainsi que la création et l'expansion des entreprises. L'esprit d'entreprise, n'est pas réservé aux jeunes. mais il peut libérer le potentiel économique de ces derniers et leurs offrir d'autres moyens de gagner leur vie . la culture entrepreneuriale et l'esprit d'entreprise sont de première importance les masses sociétales qui apprécient l'esprit d'entreprise promeuvent ses valeurs et ses normes peuvent créer une classe dynamique et vivante de jeunes entrepreneurs. les données empiriques montrent que le fait d'inculquer aux jeunes un comportement favorable à l'esprit d'entreprise et, portant à leur donner plus d'assurance pour prendre des risques calculés, accroît le nombre de ceux d'entre eux qui optent pour une carrière faisant place à l'esprit d'entreprise.

L'esprit d'entreprise des jeunes peut être optimisé grâce à des programmes et des stratégies permettant d'éliminer les entraves à l'activité économique de repérer les jeunes qui aspirent à devenir entrepreneur et possèdent des talents à cultiver, de renforcer les compétences appropriés et d'aider les nouveaux entrepreneurs à développer leurs activités. le succès du développement des entreprises des jeunes dépend d'un bon accès à des services bien intégrés tels que les formations à la gestion des entreprises , des services financiers, des appuis pour accéder aux marchés et des opportunités de contacts professionnels utiles.

Source Gabonews 2012

CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Cette étape consiste à vous présenter les données recueillis lors de notre enquête menée au 1^e arrondissement plus principalement aux lycées Diba-Diba et Angondjé. celle-ci présente quatre tableaux récapitulant les grands axes de notre enquête dont l'échantillon représente cent huit personnes interrogés sur la base de domaines primordiaux suivants :

- L'organisation des activités.
- le fonctionnement au niveau des structures d'accueil et du contenu des programmes d'activités.
- la réforme juridico- administrative du personnel d'encadrement.

Résultats des données recueillis par le questionnaire

Tableau N°1 Répartition par catégorie et par sexe des personnes interrogées sur l'organisation des activités

Questions	Catégorie		Sexe		Oui		Non		effectif	
			G	F	G	F	G	F		
Les activités proposées sont-elles adaptées	Membres Administratifs		0	0	0	0	0	0	13	
	Enseignants		1	0	0	0	0	0	20	
	enseignés		5	1	1	0	0	0	0	25
			3	0	1	0	0	0	0	25
			2	1	1	1	0	0	0	25
L'organisation des activités rencontre-t-elle l'assentiment des Adhérents			0	0	0	0	0	0	0	13
	Enseignement		1	0	0	0	0	0	0	20
			5	1	1	0	0	0	1	25
			3	0	1	0	0	0	0	25
			2	1	1	0	0	0	0	25

- **Le tableau N°1** est une répartition par catégorie et par sexe du questionnaire sur l'organisation des activités. Ainsi, au niveau administratif, nous avons 06 hommes qui répondent positivement à la question posée et 03 femmes. soit un total de 09 réponses positives tandis que 2 hommes et 2 femmes ne partagent pas cet avis dont un effectif de 04 fonctionnaires.

Les enseignants, repartis en 12 hommes et 08 femmes sont au nombre de 20 fonctionnaires. Ils ont fait l'équilibre puisque 4 hommes et 4 femmes acceptent l'organisation actuelle des activités tandis que 08 hommes et 04 autres femmes désapprouvent cette organisation.

Quant aux enseignés, notre population cible, elle présente une divergence de point de vue. En 5^e A : 07 garçons et 08 filles apprécient l'organisation actuelle des activités tandis que 03 autres garçons et 07 filles désapprouvent. En 3^e B : 05 garçons et 08 filles apprécient également contre 04 garçons et 08 filles qui désapprouvent. En 2^e « S » 10 garçons et 07 filles approuvent tandis que 05 garçons et 03 filles désapprouvent. nous pouvons ainsi conclure que dans l'organisation des activités au vu des deux questions posées, nous pouvons établir les résultats et constats suivants :

C'est une opération de l'esprit qui nous permet d'apprécier notre capacité à analyser, à interpréter les résultats obtenus sur le terrain. il s'agit pour nous également, d'extraire les significations à partir d'une synthèse des données, relever des régularités, établir des corrélations, des explications, des configurations possibles, des tendances causales aux fins d'une meilleure appréhension du problème à résoudre.

Au niveau Administratif : la majorité des membres approuvent l'organisation actuelle des activités soit 09 membres contre 04 membres repartis de la manière suivante : pour ceux qui approuvent : 6 hommes et 3 femmes, pour ceux qui désapprouvent : 2 hommes et 2 femmes.

Au niveau du deuxième volet de la question : à savoir si l'organisation actuelle des activités rencontre l'assentiment des adhérents. Au sujet, les résultats se présentent tels que : 10 membres administratifs approuvent soit 5 hommes et 5 femmes. Tandis que trois autres hommes désapprouvent.

Concernant les enseignants, ils font une appréciation mi-figue, mi- raison pour la première question : 04 hommes et 04 femmes approuvent tandis que 08 autres hommes et 04 femmes désapprouvent. Pour la deuxième question : 08 hommes et 06 femmes approuvent tandis que 04 autres hommes et 02 femmes désapprouvent.

Tableau N°2 : série à caractère qualitatif sur l'activité la plus préférée par sexe des élèves sur le fonctionnement des activités.

Sexe / activité	G	F	EFFECTIF	%
VIDEOCLUB	12	08	20	26,6%
JEUX ELECT.	04	05	09	12%
DANSES .M.	05	10	15	20%
SONGO	13	00	13	17 ,21%
BALLETS T.	00	05	05	6,66%
SCRABBLE	00	07	07	9,31%
THEATRE	00	03	03	04%
PIANO-BAR	00	00	00	00
AUTRES	00	03	03	04%
TOTAUX	34	41	75	100%

Sexe / Sport préféré	G	F	EFFECTIF	%
football	06	10	16	21,33%
Ping-pong	04	06	10	13,33%
natation	06	07	13	17,21%
Volley Ball	03	02	05	6,66%
Basket Ball	02	04	06	08%
Randonnée pédestre	00	01	01	1,33%
Ecole de foot	12	10	22	29,33%
AUTRES	01	01	02	1,66%
TOTAUX	34	41	75	100%

- **Tableau N° 2** celui –ci a une spécificité qu'elle présente une série à caractère qualificatif sur l'activité préférée par sexe des élèves sur le fonctionnement des activités.
 - ❖ A travers le premier tableau qui présente les activités socio-éducatives et culturelles , nous constatons que le vidéo club parait le plus sollicité à créer au sein de « ballon d'or » avec 26,6% suivent le club « songo » avec 17,21% . au niveau des activités existantes très sollicitées la palme d'or revient aux danses modernes avec 20% ensuite viennent en ordre de fréquentation : jeux électroniques 12%, scrabble 9,31% ballets traditionnels 6,66%, théâtre 04% autres 04% soit un effectif de note de 34 garçons et 41 filles pour un effectif élevé de 75 âmes .
 - ❖ Le second tableau de la série représente les activités sportives l'école de football présente une sollicitation intense de 19,33% ensuite viennent en ordre de fréquentation : le football en salle 21,33%, le ping-pong 13,33% , la natation 17,21%, basketball 08% , volley Ball 6,66%, randonnée pédestre 1,33% autres sports 2,66%.

Tableau N°4 Reforme structurelle et des programmes Répartition par classe et par sexe.

Sexe / classe	G	F	Effectif	pourcentage
5 ^e A	08	10	18	23,1%
3 ^e B	09	11	20	26,6%
2 ^e « S »	13	08	21	28%

- **Tableau N° 4** celui-ci représente par classe et par sexe des élèves qui se prononcent sur le volet réforme structurelle et des programmes d'activités. pourquoi avoir choisi seulement les élèves ? les élèves représentant de la jeunesse qui est notre population cible, ont à notre avis conquis notre choix. ainsi en 5^e A sur un effectif de 25 élèves, 08 garçons approuvent la reforme pour 10 filles soit un total de 18 élèves pour 7 non inscrit avec un pourcentage de 23, 1%. En 3^e B dont l'effectif

est également de 25 élèves 09 garçons et 08 filles approuvent la réforme soit 20 élèves sur 25 avec un pourcentage de 26,6 %. E N 2^E « S » les choses se présentent comme telles : effectif 25, 13 garçons et 08 filles approuvent la réponse dont un effectif de 21 élèves sur 25 avec un pourcentage de 28%.

Tableau N°5 reforme Juridico-administrative,Répartition par classe et sexe

Sexe / classe	G	F	Effectif	Pourcentage
5 ^e A	07	1	20	26,6%
3 ^e B	06	1	20	26,6%
2 ^e « S »	13	0	22	22,26%

- **Tableau N° 5** représentent la répartition par classe et par sexe de la réforme juridico- administrative. nous constatons que par rapport à ce volet, dans les deux classes du première cycle, les filles majoritairement optent pour cette réforme juridico administrative 13 en 5^e A et 14 en 3^e B soit un effectif de 27 sur 31 tandis que les garçons présentent 07 en 5^e A et 06 en 3^e B soit 13 élèves au total sur 31 par rapport à l'effectif total des deux classes de 50 élèves cela représente une obtention de 04 filles et de 04 garçons. soit un témoignage de 30 élèves sur 50 inscrits. Au second cycle c'est-à-dire en 2^e « S » par conte 13 garçons approuvent ainsi que 09 filles soit un total de 22 élèves sur un effectif de 25 soit 03 abstentions. ceci traduit que le niveau de responsabilité qui commence à peser sur nos élèves au fur à mesure que le niveau scolaire s'étoffe. toute possibilité de devrait tenir compte réforme des besoins et souhaits de notre population cible. ceci dans le but de coller à la philosophie qui dit que « tout développement doit s'articuler autour de l'homme comme centre d'intérêt .

2-1 Par rapport aux élèves

pour des raisons de rentrée des classes à deux vitesses, nous avons pu réaliser notre enquête sur les classe de 5^e A et 3^e B au lycée Diba-Diba soit un effectif de 25 élèves en 5^e A dont 10 garçons et 15 filles. En 3^e B, l'effectif est également de 25 élèves dont 16 filles et 9 garçons le moyenne d'âge dans les deux classes est de 15 ans. En seconde « S » l'effectif est de 25 élèves dont 15 garçons et 10 filles soit un moyenne d'âge de 15 ans également.

2-2 Par rapport aux enseignants

Notre enquête s'est appuyée uniquement sur les enseignants de Lycée Diba-Diba pour des raisons de calendrier de rentrée scolaire. nous avons rencontrés 20 enseignants, dont 12 hommes et 08 femmes mais la moyenne d'âge se situe à 34 ans.

2-3 Par rapport aux membres administratifs

les membres de l'administration de Lycée **Diba-Diba** ont répondu à notre appel avec un effectif de 13 fonctionnaires dont 08 hommes et 05 femmes . La moyenne d'âge est de 35 ans.

CHAPITRE 3 : LA REFORME « BALLON D'OR »

3-1 Plan juridico Administratif

D'après le **décret** N° 0255/PR/MJSLVA du 3 janvier 2005 portant attributions et organisation au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, chargé de la vie associative. Dans son article 2 en matière d'infrastructures sportives et socio-éducatives, (journal officiel gabonais) il en ressort que l'institution doit :

- Elaborer la carte sportive et la carte socio-éducative cela traduit concrètement que pour élaborer le programme de leurs activités, les gestionnaires de « ballon d'or » doivent associer les techniciens du Ministère afin d'accorder les violons et de valider le contenu des programmes d'activités.
- D'assurer ou de faire assurer la gestion technique des travaux relatifs aux infrastructures sportives et socio-éducatives en relation avec les autres organismes concernés ;
- De planifier et de suivre la réalisation des infrastructures sportives et socio-éducatives. Ceci devra permettre à « ballon d'or » lors de son exercice d'extension de pouvoir mieux contrôler les normes techniques, pédagogiques et de sécurité recommandées pour une infrastructure sportive et socio-éducative au Gabon.
- De mener toutes études nécessaires à la réalisation et à l'explication de l'ensemble des infrastructures des équipements sportifs et des équipements socio-éducatifs.

Au regard de l'espace et des équipements qui alimentent notre «ballon d'or», nous pouvons se permettre d'affirmer que cette cohabitation sur le plan conceptuel et fonctionnel n'est pas de mise.

- De recenser les besoins et de planifier la réalisation des infrastructures sportives et socio-éducatives. Dans leur politique d'expansion qui se profile à l'horizon, « ballon d'or » devra prendre attache avec la carte sportive et socio-éducative du Ministère de la Jeunesse et des Sports afin d'avoir une meilleure lisibilité d'implantation et d'investissement. Le Gabon étant un pays de droit, dont tout investisseur étatique ou privé doit forcément remplir un cahier de charge et ainsi respecter la législation en vigueur dans la conduite de ce genre d'activités.

3.2 Le fonctionnement des activités

Au regard des besoins exprimés par les jeunes, on y trouve le Vidéo club et le "Songo" deux activités qui ont retenu l'assentiment des jeunes. En quoi un vidéo club peut être utile pour les jeunes et comment l'activité peut-elle remplir sa tâche à « ballon d'or » ? En tant que professionnel du secteur jeunesse, nous allons essayer d'explicitier la pratique de cette activité. La vidéo pour jouer : c'est un support qui a ses spécificités. On peut enregistrer des images animées, les regarder à tout moment, les effacer, les réenregistrer, les copier. On peut aussi brancher directement le caméscope sur la télévision et voir en temps réel les images que l'on fait. C'est une approche par tâtonnement, expérimentation, recherche. il convient donc d'imaginer un espace qui puisse permettre aux jeunes de vivre ces différentes situations, donc d'expérimenter et s'approprier progressivement les différents paramètres d'un message audio-visuel. Cet espace doit donc :

- enrichir les possibilités d'agir, de créer, d'imaginer
- permettre de jouer avec les images et le son.
- faciliter la fabrication de messages audio-visuels,
- favoriser l'autonomie des jeunes

Que va-t-on y faire ?

Cette mise en place dépend des activités qui vont se dérouler dans l'espace, filmer, regarder ce que l'on a filmé faire du montage enregistrer des sons, fabriquer des décors, des accessoires , des génériques, faire d'autres activités d'expression jeux aromatiques, jeux d'ombres .

Les nécessités techniques :

- des prises électriques en nombre suffisant ;
- la possibilité d'obscurcir la pièce ;
- des accessoires qui vont permettre aux jeunes d'enrichir leur activité, déguisement, maquillage, de quoi dessiner, découper, différents matériaux.

- le rangement du matériel pour permettre un accès facile à tous et éviter les accidents (chute de matériel, câble qui traîne).

Les choix pédagogiques

- Un espace dont la surface est adaptée au nombre d'enfants accueillis et à la nature des activités proposés.
- Un accès libre ou accompagné.
- L'établissement de règles de fonctionnement du lieu pour informer les utilisateurs des précautions d'emploi du matériel, pour garantir l'accès et permettre le bon déroulement des activités.

Le rôle de l'animateur

Proposer des situations qui vont permettre à l'enfant de pouvoir rapidement raconter des histoires en image sans avoir acquis au préalable des compétences techniques et une « grammaire » de langage audio-visuel particulière. C'est au cours de l'activité que l'animateur va aider les enfants à s'approprier petit à petit la technique et formaliser un langage audio-visuel.

On peut situer l'intervention de l'animateur à cinq niveaux :

- 1- Le choix de situation de jeu, en fonction de ses compétences de l'âge des enfants des possibilités offertes par l'environnement du temps que l'on peut y consacrer.
- 2- L'aménagement pour faciliter l'entrée dans l'activité et mettre à la disposition des enfants un environnement qui favorise l'imagination.
- 3- La découverte qui permet de définir les règles et le fonctionnement de l'installation.
- 4- La réalisation, où l'animation va aider l'enfant à déterminer ce qu'il veut faire et à trouver les moyens pour y parvenir.
- 5- La diffusion où l'adulte va permettre aux enfants de porter un regard sur ce qui a été fait et de verbaliser leurs remarques sur les décalages éventuels entre ce qui a été imaginé et ce qui a été vu. L'animateur doit pouvoir garantir le fonctionnement technique de ce qu'il

propose. Il est conseillé d'avoir pris du plaisir à jouer avec les installations avant de les proposer aux enfants .

La profondeur

L'objectif a le pouvoir de changer la taille réelle des objets qu'il filme. Plus on est près de celui-ci, plus on est gros, plus on est loin, plus on est petit. Grâce à cette notion très simple il devient facile de placer dans le creux de sa main son petit camarade. Pour cela, il faut placer une main, la paume tournée vers le haut, à 50 cm de la camera et un enfant à une quinzaine de mètres. Pour que tout le monde puisse contrôler ce qu'il se passe, il faut que le caméscope soit raccordé au téléviseur.

Intérêts pédagogiques

Maîtriser la notion de relief et de profondeur de l'image. Créer des illusions, démystifier les effets spéciaux.

Matériel :

- 1- caméscope
- 1- pied caméra
- 1- téléviseur
- 1- cassette vidéo
- tissu noir
- Accessoires divers : aquarium, cage à oiseau, hachoir à viande manuel...

Conditions de réalisation

Pour réaliser au mieux cet effet, il faut créer un espace de netteté maximum, c'est-à-dire obtenir une image nette, que ce soit à 50 cm de l'objectif ou à 15 cm (profondeur de champ) pour cela :

- Prévoir une source lumineuse importante
- Ne pas utiliser le zoom du caméscope, il faut mieux choisir le plus grand angle possible.

Déroulement

D'abord, un premier temps d'appropriation du trucage avec les enfants. Commencer avec un petit jeu. Tout le monde se place au fond de la pièce contre le mur de sorte que tous soient visibles à l'écran. La règle est simple, tout le monde doit paraître de la même taille dans le téléviseur sans bouger la camera ni utiliser un accessoire quelconque « moi je sais, ceux qui sont petits ils ont qu'à se mettre sur la pointe des pieds » les plus petits essayent ; pas facile le plus téméraire se déplace, intervention de l'animateur : « regarde à l'écran, que se passe-t-il » ? « Bien je suis le plus grand ». Très vite tout le monde se met en mouvement, les plus petits s'approchent de la caméra pour être de la même taille que les autres. À partir de là, il suffit de demander aux enfants comment faire pour mettre tout le monde dans sa main. quand on sent qu'il maîtrise la situation, il faut les laisser à leur tour proposer des mises en scène. On peut leur demander de se mettre en petits groupes de deux à quatre avec pour règle de ne pas déplacer la caméra et appliquer au grand groupe ce qu'ils veulent essayer de faire avant de passer à l'action. Il est possible de passer à l'enregistrement d'une scénette. Plus l'environnement immédiat des enfants sera composé d'éléments les plus hétéroclites, plus leur imagination sera fertile. Un aquarium innocemment placé dans la pièce se transformera inmanquablement en piscine olympique. Ces quelques manipulations visuelles susciteront sûrement des réflexions tirées de leur culture cinématographique et télévisuelle, « c'est comme dans chéri j'ai rétréci les gosses » au début de la télévision un certain **Jan Christophe Avety** fit scandale en passant un poupon dans un hachoir à viande et en donnant l'impression de le transformer en viande hachée.

La camera au plafond

Cela peut paraître une idée saugrenue, mais le fait de placer la camera d'un point de vue inhabituel à l'œil humain crée un décalage qui stimule l'imagination. Les personnes ou les objets ainsi filmés prennent l'écran une autre réalité.

Intérêts pédagogiques

Découvrir le cadre, se repérer dans le champ de vision joué sur le rythme, le mouvement et l'illusion.

Matériel

1- caméscope

1- téléviseur

1 - prince de type fixation photo

1 - cassette vidéo

Du ruban adhésif (de type protection peinture)

De la corde

Du papier de couleur

Divers matériaux (sable, farine, aluminium, éléments naturels...)

Conditions de réalisation

Fixer le caméscope en hauteur, le plus haut possible, pour avoir un champ de vision le plus large possible. Si le caméscope ne possède pas de télécommande le relier à un magnétoscope près du sol pour faciliter l'enregistrement et la lecture.

Déroulement

Pour commencer, les enfants peuvent marquer sur le sol le champ de vision de la caméra (**la limite à partir de laquelle on va apparaître sur l'écran**) à l'aide du ruban adhésif. une fois l'espace au jeu délimité, il est possible de chercher différents effets. par exemple, en s'allongeant sur le sol, il est possible de donner l'illusion à l'écran d'être un alpiniste qui est escalade avec aisance une paroi abrupte, un acrobate qui marche sur les mains, etc..

On peut créer des décors, ajouter des accessoires qui augmenteront les possibilités d'histoires à enregistrer et raconter à d'autres si l'on place une table sous la camera, et que l'on laisse apparaître à l'écran

uniquement sa surface , on crée un espace vierge sur lequel on peut composer des images animées. Le téléviseur se transforme en champ d'expérimentation plastique dans lequel les objets, les matériaux, les couleurs prennent des formes inattendues. Cet espace peut être proposé alors comme un coin d'expérimentation et d'expression plastique. il est difficile d'utilisation avec les petits (**moins de 6 -7 ans**) qui ont du mal à voir le rapport entre ce qu'ils font et la représentation catholique que donne la camera. Il est important d'enregistrer et de regarder ce qui a été fait. La vidéo apporte la notion de temps, le temps vécu par le spectateur n'est pas le même que le temps passé à faire. À partir des observations des enfants, il est possible de travailler sur le rythme et le mouvement.

3-3 Diversification infrastructurelle

Au regard des besoins immenses des jeunes, par rapport aux infrastructures socio-éducatives, de la densité très forte de cette population qui s'accroît d'année en année. Surtout du fait que ballon d'or est l'unique structure d'accueil au quotidien des jeunes. Nous ne pouvons que souhaiter une ouverture à l'intérieur du pays, d'autres structures identiques en tenant compte des réalités du marché et son environnement.

Si nous considérons que le pays est une entité commune où toutes les forces vives de la nation doivent bénéficier des mêmes retombées économiques culturelles et politiques. A Partir de ce moment, tout développement doit couvrir l'ensemble du territoire national sans distinction de sexe ou de couleur. Comme le développement d'un pays se mesure aussi par la capacité de sa jeunesse à pouvoir tirer son épingle de jeu au quotidien. L'engouement suscité autour de ballon d'or aujourd'hui, nous fait croire que vraisemblablement les jeunes ne veulent pas rater le train de l'émergence qui, passe forcément par une prise en compte de leur statut.

Face à la globalisation qui vient bouleverser l'ordre établi, l'étau se resserre auprès de ces derniers. Ce développement doit se faire par une étude préalable sur le terrain, car aucun investisseur ne peut se permettre de

construire une infrastructure socio-éducative sans bénéfice. Le pilotage à vue a été substitué par le pilotage "sensé" qui cadre avec les données sociologiques et économiques actuelles. Ce développement qui doit venir des investissements privés, devrait se faire sous la supervision de nos pouvoirs étatiques. Enfin, cette diversification infrastructurelle pourra aussi atténuer l'exode rural. Afin de permettre aux jeunes de s'intégrer socialement dans leur terroir.

Ce long processus, nous amène à déceler les zones d'ombre de notre problématique, tout en nous conduisant à des solutions immédiates et à venir.

CHAPITRE 4 : SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES

4-1 Définition de la démarche

Au terme de notre analyse, nous devons faire des propositions en vue de trouver des solutions au problème qui fait l'objet de notre étude. Cela voudrait encore dire que notre point de vue doit influencer les besoins de notre problématique. La locution verbale « avoir besoin de » véhicule en outre l'idée de nécessité. La perception d'un besoin s'accompagne donc de la nécessaire résolution du problème qu'il manifeste. Certes son expression ne résout rien mais elle presse l'obtention de la chose qui fait défaut. Le temps est comme suspendu tant qu'il n'est pas satisfait. L'envie tenaille le temps si l'on se réfère à ces quelques indicateurs grammaticaux, le besoin est bien la marque d'un manque mais concrétisé dans une situation précise dont on ne peut faire l'économie pour trouver son sens. La satisfaction d'un besoin suppose sa claire formulation. La recherche du besoin socialisé, résultante de toutes les variables, correspond à une suite de déséquilibre : c'est l'un ou l'autre point de vue qui est privilégié. C'est l'un puis l'autre, c'est l'un et l'autre. Le besoin est comblé par un apport extérieur modèle actuellement dominant. La formulation d'un besoin en demande est déjà la marque de socialisation. La direction de notre infrastructure de loisir demande une réponse qui traduit le processus de communication qui imprime au cœur du besoin, le besoin de l'autre. Ainsi le besoin ne trouve sa maturité, humainement parlant, que dans sa formulation expressive et les diverses modalités de son expression élaborée par l'intéressé ou par le tiers, ou par les deux à la fois, trace les contours d'une communication qui humanise l'être du besoin. Notre jeunesse qui est la population cible de notre étude doit forcément passer par l'enfance qui est une des catégories sociales dont « Ballon d'or » encadre au quotidien.

4-2 Protection de la population cible

Mais qui sont-ils ? Ces enfants, qui pratiquent diverses activités ludiques par rapport à leur tranche d'âge vont nécessairement changer de statut aussitôt qu'ils atteindront plus de 16 ans. L'enfant Africain en général et Librevillois en particulier occupe dans la structure sociale un statut selon sa position et son image. On va lui octroyer un rôle ou des rôles sociaux au rang de la structure de référence qu'est la famille. Il est au centre de la famille ce qui distingue l'enfant de l'adulte c'est que l'enfant a une vie qui permet à ce dernier de se développer. On pourrait établir une équivalence entre vie de qualité et développement de l'enfant. La sécurité est la condition si non de son développement. La sécurité précède et conditionne son développement. Il lui faut de la nourriture, il doit être pris en charge pour sa santé et avoir une bonne éducation. La qualité de vie est un concept de base de l'enfant en développement dont les jeux représentent un domaine fondamental dans le développement psychique, intellectuel et physique. Le choix de ces jeux est un tournant primordial dans la mesure où un mauvais choix de l'activité peut amener à long terme des résultats irréparables. Cet enfant, par le long processus des mutations physiologiques et sociologiques va devenir « jeune ». Ainsi ce jeune aura besoin d'une protection juridique capable de pérenniser les acquis et non acquis de son statut et de sécuriser sa personnalité physique. A propos, les Etats doivent intégrer dans leurs processus de planification nationaux un cadre diversifié et systématique pour réagir à la violence à l'endroit des jeunes. Il faudrait qu'ils formulent une stratégie, une politique ou un plan d'action national concernant la violence à l'encontre des jeunes qui comportent des objectifs réalistes et des échéances et qui soit coordonné par un organisme capable d'intégrer des secteurs multiples dans une stratégie de mise en œuvre globale.

- D'interdire toute violence à l'encontre des jeunes
- De privilégier la prévention
- De promouvoir les valeurs non violentes et sensibiliser

- D'améliorer les aptitudes de tous ceux qui travaillent avec et pour jeunes.
- D'assurer les services de réadaptation et de réinsertion sociale
- D'assurer la participation des jeunes.
- De créer des systèmes et des services de notification adaptés aux jeunes.
- D'établir l'obligation de répondre de ses actes et mettre fin à l'impunité.
- S'adapter aux aspects sexuels de la violence des jeunes.
- D'élaborer et appliquer des mécanismes systématiques de collecte de données et de recherche.
- Renforcer l'engagement international.

4-3 Le rôle de l'inspecteur de la jeunesse et des sports

A partir de cette plate forme juridique, vont s'ajouter d'autres paramètres comme l'obligation de scolarisation de l'enfant de 3 à 18 ans. Le jeu qui occupe une place de premier choix dans le développement psychique et mental de l'enfant va ainsi influencer son épanouissement dans le système éducatif. En tant que futur inspecteur de la jeunesse et des sports, notre vision dans ce domaine demeure complexe et triptyque :

- Concepteur, nous devons essayer de concocter des programmes d'activités qui reflètent l'environnement sociale actuelle et tenir compte des besoins exprimés par les jeunes.
- Acteur, c'est un long processus d'appropriation, de formation et d'éducation qui permet aux jeunes de développer leurs qualités et leurs aptitudes selon les activités pratiquées.
- Demandeur, nous avons besoins des cadres de loisirs qui favorisent notre statut social de fonctionnaire et surtout de professionnel du domaine tout cela nécessite une exigence de choix en connaissance de cause. A cela tout développement devra être concentré sur l'homme ceci en s'en racinant dans son terroir afin de sauvegarder son identité culturelle, de préserver les potentialités du champ d'actions afin de se faire une place au sein de la mondialisation avec ses propres armes. Au niveau de l'encadrement, la compétence des encadreurs dépend de leur formation initiale et de leur expérience tout au long de leur

parcours professionnel. certaines activités comme le vidéo club ou encore la gymnastique artistique demande une expertise spécifique. La fréquentation régulière de la population jeune dans ce milieu peut être parfois tributaire de la compétence de ces encadreurs. leur effectif doit se majorer en fonction de la politique expansionniste des fondateurs afin d'occuper d'une manière rationnelle l'expression ludique, artistique, physique et intellectuelle que doit acquérir ces jeunes.

Le contenu de formation du jeune du **21^e siècle** devra aboutir à une intégration socialisante de ce dernier dans son environnement. On posera désormais le débat sur ces termes: « au lieu de ce que vous savez faire ? » De quoi êtes-vous capable de réaliser ? ». Ce dualisme hypothétique exprime la réalité due aux exigences de ses changements vitaux et environnementaux. par rapport aux souhaits des jeunes face à la réforme du fonctionnement des activités de « ballon d'or », nous suggérons que malgré le fait que notre infrastructure de loisir n'ait aucun concurrent sérieux, il en demeure pas moins qu'avec plus de 60% de la population gabonaise vivant à Libreville, une éventualité concurrentielle est de mise dans un laps de temps. A cela, la prise en compte de cette réalité venant du Ministère de la santé publique et de la population est à reconsidérer.

Les activités pratiquées devraient rencontrer l'approbation des jeunes et tenir compte du tissu culturel du milieu. A l'image du songo qui est un jeu traditionnel très apprécié par les jeunes au regard des résultats de notre enquête. Ce jeu développe leurs potentialités en mathématiques ce qui nous permet d'envisager un projet d'intégration de cette discipline au sein de notre « Ballon d'or » dans le but de créer un engouement populaire au sein des masses populaires jeunes pour l'appropriation de ce nouveau jeu. Plus tard, pourquoi pas l'intégrer dans les programmes d'activités socio-éducatives du système éducatif.

Face à ce défi des temps modernes, nous avons pensé introduire au sein de ce système éducatif un jeu traditionnel dont l'objectif est d'amener nos jeunes vers une disposition scientifique. C'est le « Songo pour Tous » qui demeure un slogan approprié pouvant permettre l'implantation du « Songo » dans tous les milieux scolaires de Libreville en collaboration avec les coopératives scolaires et les chefs d'établissements.

PROJET « SONGO POUR TOUS »

Stratégie

« La jeunesse d'un pays constitue une ressource nationale potentielle, si elle est bien guidée, peut s'avérer pour la nation un facteur vital de son développement ».

Cette conception suppose donc que chaque nation trouve les moyens qui permettent à sa jeunesse de pleinement développer ses potentiels, afin de poser de futur citoyens responsables.

Le programme :

Ce projet d'activité doit se dérouler à « ballon d'or » il vise à mettre en place une politique de développement de l'activité et son appropriation par les jeunes.

Objectifs :

Initier les jeunes de **14 à 20 ans** à pleinement développer leurs qualités propres et leurs aptitudes grâce à la pratique du songo, à renforcer leurs potentialités, à les booster celles-ci, à s'orienter vers le domaine des mathématiques.

- Encourager les jeunes à développer.
- le sens de responsabilité envers leur communauté sociale.
- développer une aptitude particulière ou enrichir l'intérêt qu'il manifeste pour un sujet donné.

Administration et gestion :

L'administration et la gestion du programme projet de l'activité est confié à la direction provinciale de la jeunesse des sports et de la vie associative et des loisirs en cogestion avec la direction de « ballon d'or ». Une telle responsabilité inclue les points suivants :

- gérer le programme projet de l'activité,
- donner des avis dans son déroulement

- approuver le choix des intervenants
- assurer la promotion du programme au travers des médias
- trouver d'autres sources de financements et matériels.

Dans le programme : projet « **SONGO pour tous** » ci-dessous sa mise en œuvre exige des intervenants qui sont des adultes bien formés et responsables avec des qualités spécifiques s'avèrent nécessaires pour certaines activités particulières.

Organisation de l'action, projet « SONGO pour tous »

Intitulé	Objectifs	Principes de l'action
« SONGO pour tous »	<ul style="list-style-type: none"> - susciter les jeunes à pratiquer le Songo pour leur donner des aptitudes de base dans le domaine des mathématiques et préserver nos valeurs culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - répartition des équipes par groupes : Poule A : 4 équipes donc. Poule B : 4 équipes Poule C : 4 équipes Poule D : 4 équipes Chaque équipe possède un joueur et un coach Chaque match est officié par un arbitre

Règlement

A élaborer avec les différents arbitres acteurs par consensus.

- Quant au volet touristique : « Ballon d'or » est situé dans la péninsule nord de Libreville, adjacente au parc national d'**Akanda**, qui présente, pour la nation de grands avantages à long terme. non seulement le parc est stratégiquement placé pour favoriser Libreville au niveau des loisirs et assurer durablement le renouvellement du stock de poissons, mais il pourrait devenir le point d'ancrage d'un complexe d'espaces libres qui, dans le futur, stimulera la croissance économique et améliorera la qualité

de vie à Libreville. un plan d'urbanisation des terres aux abords du parc présenté, au gouvernement gabonais par les dirigeants de « Ballon d'or » peut permettre l'intégration d'un développement rentable et innovant des espaces verts. Avec un aménagement adapté, Libreville peut connaître une croissance économique plus forte et proposer une meilleure qualité de vie tout en devenant un modèle pour l'urbanisme Africain du XXI^e siècle. Dans le cas présent, les investissements du gouvernement en matière de circulation urbaine (routes, installation d'un système de traitement des eaux usées à faible impact) et d'autres infrastructures urbaines (ouverture d'école, de petits commerces, création de villages) sont possible à mesure que Libreville s'étend. Intégrer, préservation de la forêt et construction durable dans ledéveloppementde « l'arc d'émeraude » ici proposé augmentera tant les opportunités de profits que de la qualité de vie. construire à l'intérieur de la forêt, plutôt que de la raser, peut en même temps maintenir les services et la santé de l'environnement. pratiquement tous les touristes du Gabon passent par la capitale Libreville deviendra le carrefour de la toile touristique nationale et devrait être développée comme tel. De nombreux hôtes passeront la première et la dernière nuit de leur séjour de deux semaines à Libreville où ils chercheront de l'authenticité culturelle « made in Gabon ». Nous disons que le diagnostic de notre maladie présente un traitement rigoureux qui tient compte des avis de tous les partenaires œuvrant dans le domaine. D'après les résultats de notre enquête, et selon notre analyse, il faudrait une synergie entre les Ministères suivants :

- Education Nationale
- Jeunesse et sport
- Culture, art et tourisme
- Communication et Action sociale

afin de mettre hors d'état de nuire nos populations en quête de bien être.

CONCLUSION

« Ballon d'or » c'est le nom de l'infrastructure de loisirs qui fait l'objet de notre étude. ce cadre agréable destiné à offrir à sa clientèle une fourchette d'activités capable de répondre aux normes universelles sera-t-il un mort-né ? Répondre à cette interrogation revient à revenir sur la qualité d'activités pratiquées au sein de la structure et de leur nature. Ainsi que la part réservée à l'authenticité au terroir qui devrait être la carte d'identité culturelle et sportive de Libreville. Le choix des activités découlant de la culture des pays industrialisés doit être un facteur à revoir dans l'harmonisation et l'épanouissement des principes de développement de nos jeunes. Ces derniers ont besoin que nous les protégeons en leur offrant un milieu de loisir sain avec des activités diversifiées et pouvant leur offrir certaines opportunités d'emplois. Nos activités du terroir ont aussi leur mot à dire dans cette lutte hégémonique et médiatique des temps de la globalisation. Notre démarche méthodologique crée sur des concepts bien connus du langage scientifique a choisi comme méthode : l'enquête. ce principe nous a été d'un apport indéniable par la véracité des propos de certains témoins. cette enquête qui apparait ici comme une méthode appropriée obéit à une logique d'entretien qui s'est déroulée sur le terrain dans un esprit convivial malgré l'épée de Damoclès qui suspendait au dessus de nos têtes par rapport au facteur temps. Les vicissitudes de la recherche ont rendu notre parcours parsemé d'obstacles inhérents à l'absence de supports documentaires relatifs à notre thème. Et cette assertion de **Jean Marie Brohm** confirme la règle « nul n'accède à l'âge adulte sans payer sa dette à la souffrance ». les raisons de notre recherche se reposent sur une philosophie de mettre le jeune debout face aux réalités de son environnement, en nourrissant son corps et son âme tout en privilégiant les acquis de son épanouissement moral, culturel et intellectuel. les réponses provisoires au problème posé dans la problématique à l'image du manque de volonté politique etc.... ont confirmé les

hypothèses formulées au départ. les lourdes turpitudes dues à notre initiation à la recherche ont contribué bon gré, à notre intégration dans le monde de la recherche. Notre étude a été conçue sur quatre parties à savoir.

LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

LE CADRE CONCEPTUEL ET CLASSIQUE

LE CADRE PRATIQUE ET ANALYTIQUE

LE CADRE DE SUGGESTION ET PERSPECTIVES

Le premier chapitre met en relief notre problématique qui est celle de reformer notre institution c'est le cœur de notre étude. Il obéit à une démarche scientifique et technique qui nous permet de détailler les personnes ressources de l'étude. Le second chapitre est un espace réservé à la typologie de loisir à la politique conceptuelle en matière de loisir au Gabon l'impact économique, social, environnemental et touristique.

Le troisième chapitre met en exergue l'aspect classique de la méthodologie et de ses composantes.

Le quatrième chapitre retrace les problèmes identifiés et les éventuelles solutions qui peuvent palier à cette situation. Enfin nous avons essayé d'apporter des suggestions après analyse en général de l'environnement. nous retenons ceci : le chercheur doit coller son étiquette sur sa peau , créer des champs de prospection et s'assurer d'avoir dans son laboratoire une luminosité chirurgicale capable de répondre en temps et en heure . C'est en définitive le vrai secret de l'initiation de l'être humain.

2-3 que vous inspire « ballon d'or » en tant que centre de loisir ?

2-4 quels sont vos loisirs préférés ?

- physiques - night club - Jogging Activités
- cinéma - musique Théâtre
- autre

2-5 quelles sont les infrastructures et équipements de loisirs que vous disposez dans votre localité ?

- basket-ball - Handball - football terrains
- salle de gymnastique - volley-ball - cybercafé
- salle audiovisuelle

2-6 Quelles sont vos préférences dans les disciplines sportives que vous pratiquez ?

- basket Ball - Lutte - football - jogging
- volley Ball - handball - karaté - judo
- aucune - autres

III- importance des activités de loisir

3-1- que constituent les activités de loisir pour vous ?

- divertissement - se maintenir en forme
- détente - se débarrasser du stress
- rester en groupe - autres

3-2- adonnez-vous aux activités de loisirs pendant vos congés

- oui - non

3-3 pourquoi ?

3-4 pourquoi percevez-vous les loisirs comme étant important dans la vie de l'individu ?

IV- Développement des loisirs

4-1 Existe-t-il une politique de loisir au gabion ?

- oui - non

4-2 Souhaiterez-vous que le Gabon dispose d'une politique de loisir ?

- oui - non

4-3 Etes-vous disposé à intégrer un club de loisir de « ballon d'or » pour l'encadrement des jeunes ?

- oui - non

Proposez des solutions qui peuvent amener la population à pratiquer massivement les activités de loisir de « ballon d'or ».

4-4 Adonnez vous aux activités de loisirs pendant vos congés ?

- oui - non

4-5 Pourquoi ?

Questionnaire adressé aux élèves du collège d'Angondgé et DIBA-DIBA

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

vos réponses nous permettrons à réaliser dans le cadre de notre monographie de fin de stage une recherche dont les résultats pourraient aider à contribuer à une pratique efficace des loisirs au Gabon et particulièrement à Angondgé dans la zone nord du Libreville .

Merci de notre collaboration sincère et nous vous garantissons de l'anonymat de nos réponses.

N.B Mettez une croix dans les cases correspondantes ou remplissez les lignes réservées à cet effet.

- détente
- rester en groupe
- se débarrasser du stress
- autres

3-2 avez-vous eu l'occasion de pratiquer à des activités de loisirs pendant les vacances ? Lesquelles ?

- chantiers de jeunes
- camp de vacances
- souvent
- pas du tout
- colonie de vacances
- camp scouts
- sans opinion
- peu

3-3- Oui les ont organisés ?

- organisme privé
- organisme étatique

3-4- Dans quel lieu l'événement s'est tenu ?

- zone urbain
- zone rurale

3-5 - Pourquoi percevez-vous les loisirs comme étant un besoin vital de l'individu ?

3-6 - Etes -vous d'accord pour la réforme ?

- Oui - non

3-7- Fonctionnement

- Oui
- non

3-8- Plan juridico- administratif

- Oui
- non

3-9- En dehors des activités existantes les quelles souhaiteriez- vous que l'on intègre à ballon d'or ?

- Songo vidéo club
- cyber café club théâtre

IV - développement des loisirs

Les jeunes s'intéressent-ils aux activités offertes par la structure «ballon d'o » ?

- -non - sans opinion oui

proposez des solutions qui peuvent amener les jeunes à pratiquer massivement les activités de loisir ?

Etes-vous inscrit dans un club socio-éducatif au sein de votre établissement ? Lequel ?

Voulez- vous un réaménagement des structures d'accueil ?